Ré à la Hune

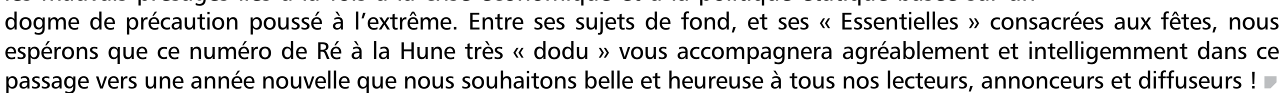
LE JOURNAL D'INFORMATION **GRATUIT** DE L'ÎLE DE RÉ

95

ÉDITION DU
11 DÉCEMBRE 2013

Hauts les cœurs !

Alors que l'île de Ré a connu une année difficile dans le cadre de la révision du PPRL qui hypothèque gravement sa vie permanente et donc son avenir, les Rétais s'apprêtent à fêter dignement cette fin 2013 et le passage à 2014. En effet, les communes et les associations proposent une profusion de marchés de Noël, animations et festivités tandis que les professionnels mettent les petits plats dans les grands pour régaler les papilles des gourmets et proposer moult idées de cadeaux pour petits et grands. Comme si tous les acteurs du territoire voulaient conjurer les mauvais présages liés à la fois à la crise économique et à la politique étatique basée sur un dogme de précaution poussé à l'extrême. Entre ses sujets de fond, et ses « Essentielles » consacrées aux fêtes, nous espérons que ce numéro de Ré à la Hune très « dodu » vous accompagnera agréablement et intelligemment dans ce passage vers une année nouvelle que nous souhaitons belle et heureuse à tous nos lecteurs, annonceurs et diffuseurs !



Nathalie Vauchez

DÉMÉNAGEMENT

Une gendarmerie et des logements modernes

La brigade autonome de gendarmerie de l'île de Ré va quitter progressivement début décembre, la petite gendarmerie vétuste de la rue de la Plage à Saint-Martin-de-Ré pour emménager dans la nouvelle gendarmerie et son quartier résidentiel de l'avenue de Philippsburg, face au collège Les Salières. Un ensemble immobilier cohérent implanté sur un site de 8000 m², qui intègre les locaux techniques de la gendarmerie sur 600 m² et le quartier résidentiel de 17 logements BBC.

Ouverture au public le 17 décembre 2013

Le commandant de brigade Hervé Deliencourt, avec son adjoint l'adjudant-chef Dominique Multeau et toute la brigade de l'île de Ré, vont bénéficier de conditions de travail et d'accueil du public dignes d'une gendarmerie moderne.

« *Pour assurer nos missions de proximité, le ratio pour une brigade est d'un gendarme pour 1000 habitants. Notre brigade compte 17 gendarmes permanents* » précise Hervé Deliencourt. « *En haute saison touristique, avec l'afflux de population nous gérons 70 renforts saisonniers pour la surveillance du territoire et l'écoute de la population 24 heures sur 24* ».

Héritière d'un corps de militaires chargés de l'ordre public, créé en 1373, nos gens-d'armes d'aujourd'hui sont placés sous l'autorité budgétaire et opérationnelle du Ministère de l'Intérieur. La gendarmerie nationale fait partie, aux côtés de l'Armée de terre, de l'Armée de l'air, de la Marine nationale et des services de soutien interarmées, des forces armées françaises. Les zones de responsabilité propres de la gendarmerie nationale (ZGN) couvrent 95 % du territoire national et concernent 50 % de la population française. L'île de Ré dispose d'une brigade autonome, rattachée au groupement de gendarmerie de Lagord.



L'entrée de la gendarmerie

Que changera la nouvelle gendarmerie pour les citoyens et les gendarmes ?

L'Adjudant-chef Dominique Multeau apprécie que tous les gendarmes permanents soient regroupés et logés sur le site : « *Cela réduira les délais d'intervention. Actuellement 7 de nos gendarmes étaient logés à l'extérieur. Nous aurons là des conditions de travail et d'accueil adaptées, des équipements fonctionnels, pour assurer nos missions spécifiques* », qui rappelons le couvrent différents domaines :

- **judiciaires** : constatation des infractions, recherche et interpellation des auteurs d'infractions à la loi pénale, enquêtes judiciaires, administratives.
- **administratives** : sécurité publique, maintien de l'ordre, assistance et secours, circulation routière.
- **militaires** : police militaire, prévôté et opérations extérieures.

La gendarmerie : un acteur de la vie permanente

La volonté de modernisation du parc immobilier de la gendarmerie exprimée par l'État, le Conseil Général, la CdC et les élus rétais, traduit bien l'attachement de la population rétaise à sa gendarmerie. La population saine n'a pas peur du gendarme, mais apprécie au contraire sa présence, sa proximité sécurisante.



Le quartier résidentiel accueillera les familles de gendarme

« *Pour les citoyens, comme pour la gendarmerie, la qualité, la fonctionnalité et l'esthétique des nouveaux locaux de la gendarmerie correspondent à l'image et à l'évolution d'une gendarmerie moderne qui participe à l'équilibre et à la quiétude de la vie permanente, bien intégrée au territoire et à la population de l'île de Ré* », selon le commandant Hervé Deliencourt. Si l'île de Ré n'est pas une zone sensible, ce territoire paisible connaît, malgré la vigilance de la gendarmerie, son lot de vols, de délinquance, de toxicomanie, d'actes d'incivisme… et la sécurité routière est une préoccupation permanente en toutes saisons.

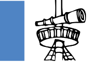
L'inauguration de la nouvelle gendarmerie, dont la date n'est pas encore arrêtée, sera l'occasion de découvrir la qualité de cette réalisation et de mieux connaître le travail effectué par la gendarmerie nationale sur l'île de Ré.

Michel Lardeux

DU PROJET À LA RÉALISATION : DIX ANS DE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET DE TRAVAUX

- **2005 :** la CdC acquière face au collège Les Salières à Saint-Martin pour un coût de 111 957 €, une parcelle de 8 000 m² en vue de la construction future d'une nouvelle gendarmerie.
- **2008 :** l'idée de confier le projet à un opérateur privé est abandonnée. Le Conseil général décide de subventionner les projets de gendarmerie du département. Ceux-ci étant multiples, le projet rétais doit alors attendre son tour.
- **2009 :** le projet avance à petits pas, lancement de la maîtrise d'œuvre.
- **2011 :** dépôt du permis de construire.
- **Mai 2012 :** la viabilisation du terrain commence. Les locaux de la brigade martinaise se composeront de locaux techniques spacieux sur plus de 600 m² et de 17 logements (du studio au T5) dotés de normes BBC (bâtiment basse consommation). Après une interruption de trois mois (15 juin/15 septembre), Ils se poursuivent selon l'échéancier prévu avec livraison annoncée pour fin octobre, début novembre 2013.
- **27/11/2012 :** pose de la première pierre.
- **Décembre 2013 :** livraison de 600 m² de bâtiments techniques répondant aux nouvelles normes en vigueur, logements des familles de gendarme: agréables conditions de vie dans 17 logements (du studio au T5) dotés des normes BBC (bâtiment basse consommation).
- **Montant global de l'opération :** réalisée avec le concours financier de l'État et du Conseil général s'élève à 5 080 850 € TTC. La part de l'État étant de 555 348 € TTC, celle du Conseil général de 627 244,59 € TTC. Il en coûtera donc 3 898 257,41 € TTC à la Communauté de communes qui, propriétaire des lieux percevra de la part de la Gendarmerie Nationale un loyer annuel de 189 000 €.
- **Fin 2013 - début 2014 :** inauguration.

Ré à la Hune est une publication gratuite éditée par Rhéa Marketing : 19 avenue de Philippsburg / B.P. 43 / 17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. 05 46 00 09 19 / Fax : 05 46 00 09 55 / Mail : realahune@rheamarketing.fr
Ce journal vous est offert par les Annonceurs, nous les en remercions vivement. Il est mis à votre disposition par tous les commerçants et lieux qui le souhaitent, merci à eux.
Directrice de la Publication : **Nathalie Vauchez** / Maquette : **RC2C** / Mise en page : **Peggy Landon** / Rédaction, photos : **Catherine Bréjat, Jean-Pierre Pichot, Michel Lardeux, Maryline Bompard, Lolita Prieur, Nathalie Vauchez, DR** / Dessins : **Philippe Barussaud, Jean-Louis Rémy** / Régie publicitaire : **Rhéa Marketing - Valérie Darcy : 05 46 00 09 19 - 06 14 29 47 21 rhea@rheamarketing.fr** / Imprimeur : **Imprimerie Mingot** / Dépôt légal initial : **Décembre 2007**, puis à chaque parution / **N° ISSN 1961-6147**



POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DU LOGEMENT

63 logements annoncés pour fin 2015 / début 2016 à Saint-Martin-de-Ré



L'ancienne maison de retraite fera place à 63 logements



Les travaux de démolition ont commencé

Sans que rien ne transparaisse réellement de l'extérieur, les travaux de démolition de l'ancienne maison de retraite de Saint-Martin-de-Ré, rue des Corsaires, ont débuté voilà plus de trois mois. Il ne s'agit pour le moment que de travaux d'intérieur de désamiantage, qui par ailleurs ont pris un léger retard du fait de la présence inattendue d'amiante dans la colle des carrelages.

En février 2014, on rase tout !

Ce n'est donc qu'au début de l'année 2014 que démarreront les grandes manœuvres avec la démolition totale des bâtiments existants, ce qui libérera un espace de 11 500 m² sur lequel le bailleur social I3F construira 63 logements. Outre la construction de ce parc de logements, une crèche sera implantée dans l'angle nord-ouest du terrain.

Suite au concours lancé par la Communauté de Communes en vue de cette vaste opération, le jury sélectionnait les cabinets GDV Architectes (SCP Dumet-Vaulet de La Rochelle) et Archibal SARL (La Flotte) en tant qu'architecte associé, lesquels ont courant novembre dernier déposé le permis de construite de ce projet de logements sociaux.

Première pierre en septembre 2014 ?

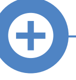
« *Si tout va bien, si rien ne vient contrarier les formalités administratives, la pose de première pierre pourrait être envisagée à l'horizon septembre 2014* » précise Francis Gousseaud, directeur des services techniques de la CdC… « *avec une livraison possible fin 2015, début 2016* ».

Pour les 2 studios, les 15 T2, 28 T3, 14 T4 et 5 T5 prévus, il y aura trois types de loyers locatifs, à savoir des PLAI (prêts locatifs aidés d'insertion : les loyers les moins chers), des PLUS (prêts locatifs à usage social) et des PLS (prêts locatifs sociaux : les loyers les plus chers).

Quant à l'affectation de ces logements, la CdC ayant offert le terrain bénéficiera de 38 droits de réservation sur les 63 logements construits. Pour sa part, la Préfecture, cela dans le cadre des agréments accordés à la CdC, se verra octroyée 19 logements, soit 30% du parc dont 30% de PLAI ou PLUS avec un minimum de 2/3 de PLAI.

Ce projet martinais devrait être assez rapidement suivi d'autres réalisations du même ordre, bien que de moindre ampleur, dans les communes du Bois-Plage et de Loix.

▸▸ *Jean-Pierre Pichot*



QUID DE L'ANCIENNE GENDARMERIE ?

Propriété du bailleur social Habitat 17, le site de l'ancienne gendarmerie accueillera dans un avenir que le maire de Saint-Martin, Patrice Déchelette, souhaite proche, un nouveau parc d'une vingtaine de logements sociaux. À peine désertés par ses anciens locataires, plusieurs scenarii sont d'ores et déjà avancés quant à la refonte de ces logements. Si l'idée de leur réhabilitation semble déjà abandonnée car beaucoup trop onéreuse, une déconstruction totale permettrait de repartir sur de nouvelles bases respectueuses des normes actuelles comme celle du BBC (bâtiment basse consommation), et ce à moindre coût.

La mairie martinaise, dans sa volonté de poursuivre son offre de logements à loyers modérés afin de contribuer au maintien d'une vie permanente dans la cité, sera bien évidemment partie prenante dans le futur projet d'Habitat 17.

2013, L'ANNÉE DES GIRATOIRES

Ça tourne aussi de l'autre côté du pont

ACTE 2 : LA REPENTIE

Depuis la mi-septembre, un vaste rond-point, deux même, sont en cours de réalisation en amont du péage du pont de Ré. Des travaux qu'il convient, selon le vice-président du Conseil général de la Charente-Maritime en charge des infrastructures, Daniel Laurent, « *de mettre en complémentarité avec ceux de Sablanceaux, car il s'agit au travers de ces deux chantiers d'un projet de refonte globale des infrastructures routières au droit du péage et à l'arrivée dans l'île* ».



La Repentie

Lisibilité, sécurité

La finalité du giratoire de La Repentie étant de donner une meilleure lisibilité aux automobilistes arrivant de la rocade, cela en créant une zone de transition nette entre la rocade et le péage.

« *Cet aménagement offrira à de rares usagers pensant arriver dans l'île d'Oléron (!), et donc surpris de se retrouver face à des cabines de péage, la possibilité de reprendre en toute sécurité la direction de La Rochelle en faisant le tour du giratoire ; évitant ainsi des manœuvres risquées dont certaines se firent même à contresens de circulation* » précise, non sans une certaine pointe d'ironie, Jean-Gilles Marcelo, directeur du pont.

En parallèle à ces travaux effectués sur la plate-forme d'avant péage, un giratoire secondaire est également en cours de réalisation sur la départementale 106 au niveau de l'intersection menant à la gare de péage. Celui-ci contraindra les automobilistes en provenance de l'Houmeau à restreindre leur vitesse souvent très excessive.

« Favoriser les chemins doux »

L'autre souci pris en compte dans cet aménagement qui s'achèvera en avril 2014, fut de repenser la sécurité des cyclistes en créant, tout en conservant la connexion avec l'ensemble du réseau cyclable local, une nouvelle piste cyclable totalement déconnectée des flux automobiles, donc plus sécurisée.



Plan masse des deux giratoires de La Repentie

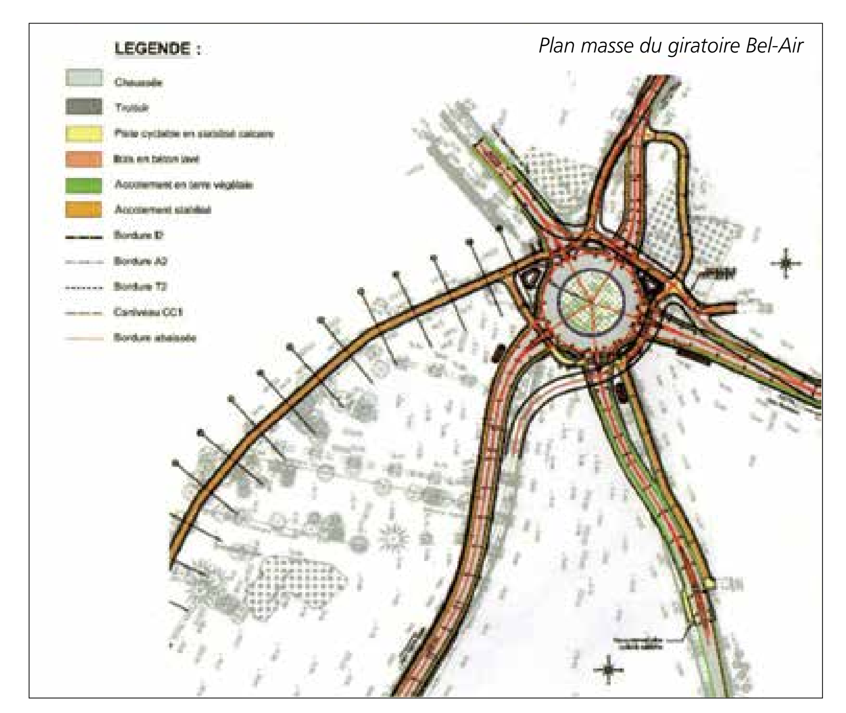
D'un coût global de 1 520 000 € TTC, ces travaux relevant « *des mesures de protection et de gestion des espaces naturels ainsi qu'au développement des transports en commun circulant avec une énergie propre* » sont financés par la part de l'écotaxe que touche le Conseil général.

Jean-Pierre Pichot

À l'entrée de La Flotte

ACTE 3 : BEL-AIR

Mi-septembre ont commencé les travaux de réaménagement du rond-point de Bel-Air à l'entrée de La Flotte dont l'objectif vise à sécuriser ce carrefour, où se rejoignent les routes départementales 735, 103 et 201E1, et à réaliser les connexions indispensables entre les différentes pistes cyclables, anciennes, nouvelles et futures.



Plan masse du giratoire Bel-Air

Après une période de deux mois durant laquelle les usagers, sans doute quelque peu perturbés par l'absence de lisibilité du projet, sont restés dubitatifs quant à la nécessité de ce réagencement ; aujourd'hui, au stade où en sont les travaux, bien qu'il reste encore trois mois de temps d'ici la touche terminale, la finalité souhaitée par les services du Conseil général commence à prendre corps à leurs yeux.



Le giratoire de Bel-Air

La RD 103, axe transversal désormais de première importance.

Derrière ces importants travaux, de l'ordre de 830 000 € TTC, se « cache » en fait une opération globale de réaménagement de la RD 103 déclarée d'utilité publique en septembre 2009. En effet, depuis l'interdiction faite aux poids lourds d'emprunter la RD 735 suite à l'aménagement de la traversée nord de Rivedoux, l'essentiel du trafic PL se concentre désormais sur l'itinéraire sud (RD 201), lequel pour rejoindre La Flotte se voit au droit de Sainte-Marie/La Noue contraint d'emprunter l'axe transversal reliant Sainte-Marie à La Flotte, la RD 103 (et non la 201E1, dite route du Paradis), interdite aux PL de plus de 3,5 tonnes.

Et la pièce se poursuivra en 2014 avec d'autres actes à venir

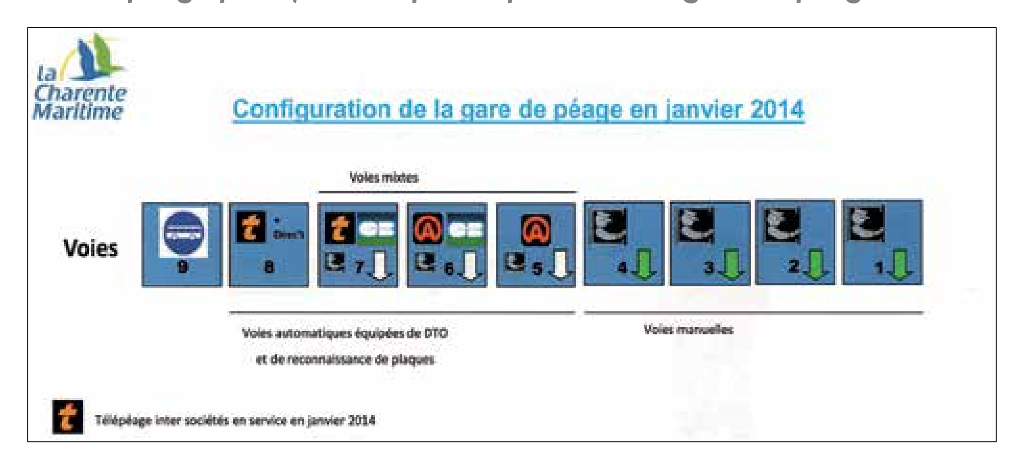
Dans la série des giratoires d'autres réalisations sont d'ores et déjà annoncées, l'une à La Couarde, au débouché du centre de tri sur la RD 735, l'autre à Rivedoux sur la RD 201 à l'intersection des Malachats, et... etc. !

Jean-Pierre Pichot

PONT DE RÉ

Le télé badge Liber't. Mode d'emploi.

À compter du 13 janvier 2014, les automobilistes, qu'ils soient résidents permanents, résidents secondaires ou bien continentaux pourront s'ils sont munis d'un télébadge approprié à leur statut, emprunter les deux voies réservées au télépéage pour franchir plus rapidement la gare de péage située à l'entrée du pont de Ré.





Télébadge en main, Jean-Paul Peyry et Jean-Gilles Marcelo devant la gare de péage

Cette idée de franchissement imaginée dès 2008 par les services du Conseil général a donné lieu trois ans plus tard à un dialogue compétitif entre les sociétés concessionnaires d'autoroute AREA et ASF du groupe Vinci Autoroutes. En répondant plus aux attentes locales et en étant le moins-disant, c'est le groupe Vinci qui a été retenu pour mettre en place ce nouveau dispositif. Proposé et expliqué par courrier courant novembre à la population insulaire, ce nouveau système de passage : le télébadge « Direc't-RP » (résident permanent) ou « Direc't-RS » (résident secondaire) a sollicité parmi celle-ci bon nombre de questionnements qui ont vite saturé les standards du péage et du service transports du Conseil général ! D'où la nécessité pour Jean-Paul Peyry, vice-président du Conseil général en charge des transports, Jean-Gilles Marcelo, directeur du pont de Ré et Denis Laurent, responsable communication et clientèle du groupe Vinci ouest-atlantique, de convoquer la presse en ce lundi 26 novembre 2013 afin de rappeler à tous le mode d'emploi de ces télébadges.

Facultatif, sinon gratuit pour les résidents permanents, sauf si…

Rien n'oblige quiconque à acquérir le télébadge « Direc't-RP » ou « Direc't-RS ». La carte Cap'Ré offrira des services identiques à ceux d'aujourd'hui en utilisant les voies marquées du @ (abonnements CapRé) ou les voies manuelles (flèches vertes). « *C'est un choix, une facilité supplémentaire de circulation offerte* » précise Jean-Paul Peyry.

Sinon, est offert aux Rétais la possibilité de remplacer leurs cartes CSC par un télébadge Direc't les autorisant à franchir le péage sans avoir à baisser la glace, cela en empruntant les voies T. Pour les Rétais, le coût du boitier, de l'ordre de 15 € est pris en charge par le Conseil général. Donc pour un résident permanent se contentant uniquement de passer le pont cette opération s'avère totalement gratuite. Ce dispositif s'adresse également aux résidents secondaires, qu'ils aient ou non souscrit un abonnement annuel. « *Par ailleurs, le télébadge liber't, qui en réalité n'est rien d'autre qu'un moyen de paiement inter-sociétés autoroutières identique à une carte bancaire peut être utilisé sur l'ensemble du réseau autoroutier national ainsi que dans les parkings équipés télépéages. Il en coûtera alors à l'automobiliste rétais 2 € (sur le mois circulé) s'il les utilise* » rappelle Jean-Gilles Marcelo.

Le contrôle des plaques d'immatriculation avant étant conservé, il sera impossible aux motards rétais ou non rétais d'emprunter les voies @ et T.

Et les continentaux ?

Ils sont nombreux à être abonnés au télépéage, plus de 4,5 millions, donc déjà en possession de parfois plusieurs télébadges. « *Touristes, ils paieront le passage au prix fort. Par contre, s'ils sont détenteurs d'un abonnement CSC du fait qu'ils sont résidents secondaires, à eux de bien choisir la voie qui convient : @ ou flèche verte s'ils présentent la carte, sinon le bon télébadge s'ils optent pour la voie T. S'ils se trompent, le passage leur sera facturé au prix fort* » avertit Jean-Gilles Marcelo.

« *Et rappelons* », précise Jean-Paul Peyry, « *que ce dispositif ne concerne en rien les abonnements salariés dont les cartes ne sont acceptées qu'en voies manuelles. De même, pour les poids lourds, le télépéage dépend d'un opérateur différent. Actuellement, seules les voies manuelles peuvent les accueillir* ».

Jean-Pierre Pichot

LES BUDGETS COMMUNAUX 2014

L'acte politique majeur de la commune

Le vote du budget constitue certainement l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Celui-ci doit impérativement être voté avant le 31 mars de l'année qu'il intéresse. Toutefois, comme en cette année 2014 avec en mars le renouvellement des conseils municipaux (ou d'autres scrutins électoraux nationaux), la date de vote peut être reportée à une date ultérieure.

Par définition, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.
À la date fixée, en décembre, en mars ou ultérieurement, le budget est ensuite voté par le Conseil municipal.

Une utilisation des fonds publics sous contrôle

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public en la personne dans l'île de Dominique Oriou, Trésorier principal de l'île de Ré, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité, la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité qui relève du seul Conseil municipal.


Dominique Oriou, Trésorier principal de l'île de Ré

Trois dates pour le vote du budget dans l'île

Dans l'île de Ré, trois communes ont pour habitude de voter leur budget à la fin décembre : La Couarde, Le Bois-Plage, Loix (une date « à l'ancienne » pour laquelle Dominique Oriou ne cache pas sa préférence) ; six à la fin mars : La Flotte, Sainte-Marie, Saint-Martin, Ars, Saint-Clément-des Baleines, Les Portes ; et une plus tardivement : Rivedoux.

À ce propos, Patrice Raffarin, maire de Rivedoux, précise qu'« *il préfère voter le budget un peu plus tard, mais généralement courant avril, pour éviter d'avoir sans cesse recours à des modifications. Cela permet d'être plus précis* ». « *Toutefois, en cette année 2014 électorale* » ajoute-t-il, « *j'aimerais que l'on puisse le voter avant les élections* ».
Sinon, les déclarations de Christian Bourgne, Maire des Portes, reflètent globalement la pensée des autres maires, à savoir que « *le budget, on est en plein dedans. On le prépare comme si nous devions être encore aux manettes en 2014, dans la continuité des choses qui restent à accomplir* ».

Jean-Pierre Pichot

Le Coin de la Communauté de Communes

Ile de Ré COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Décalage des horaires de collecte les 24 et 31 décembre 2013

En raison des fêtes de fin d'année, la Communauté de Communes de l'Ile de Ré vous informe que les **horaires des collectes du tri sélectif** (bacs jaunes) seront **avancés à 16h** au lieu de 19h **les 24 et 31 décembre** prochains pour les communes de **Saint-Martin-de-Ré (intra et extra-muros), La Flotte, Sainte-Marie-de-Ré et le Bois-Plage-en-Ré**.

Pensez à sortir vos poubelles !

Merci.

La Communauté de Communes.

PPRL ET DIGUES

Les meilleurs experts au chevet de l'île de Ré

Vendredi 22 novembre, devant 450 Rétais, les experts juridique, scientifique et ingénierie se sont largement expliqués sur le travail qu'ils mènent aux côtés de la Communauté de Communes de l'île de Ré pour amener l'État à l'élaboration d'un PPRL raisonné et raisonnable.

Ces experts – les meilleurs en France voire dans le monde dans leur domaine – ont avec brio et pédagogie expliqué comment l'État peut en arriver à de telles incohérences au nom du principe de précaution et pour fuir toute responsabilité.

Les faits ont précédé de loin le droit

Très attendue, l'intervention de Maître Février – Avocat de droit public au Barreau de Paris, spécialiste en responsabilités administrative et pénale digues et PPRL – est allée crescendo, puisque partant de l'identification juridique de la digue, il a exploré les arcanes des politiques étatiques en passant par la responsabilité de la digue pour atterrir sur les problématiques d'urbanisation derrière les digues et du principe de mitigation qui fit fortement réagir les Rétais, pourtant déjà au parfum puisque Ré à la Hune avait dévoilé fin octobre les quelques mauvaises surprises à venir à ce sujet.

À partir du moment où la digue a une existence juridique, il y a obligation de l'identifier. et le propriétaire ou l'exploitant doit surveiller et entretenir la digue, tenir à jour le dossier de l'ouvrage, assurer des visites techniques approfondies et adresser un rapport de surveillance au Préfet. Celui-ci doit demander que soient faites ces visites techniques.

En théorie, pour les digues de classe A, la date limite pour remettre les rapports était fixée au 31 décembre 2012, et pour celles de classe B et C au 31 décembre 2014. En pratique, il existe 9000 km de digues en France et très peu d'études de danger ont été faites tandis que plus de 3000 km de digues sont « orphelines », pour lesquelles tout le monde cherche à transmettre la responsabilité, avec des enjeux importants de sécurité publique et financiers…

Les collectivités territoriales se voient contraintes d'intervenir

L'État ne se préoccupe pas de ces digues orphelines, et compte tenu des enjeux de sécurité les élus territoriaux, en prise directe avec les attentes des populations, sont contraints de gérer ces ouvrages, l'État jouant sur le volontarisme des élus locaux.

Les labellisations PAPI sont la parfaite illustration de cette « *stratégie menée avec une constance remarquable partout en France par l'État* », puisqu'elles consistent à dire « *si vous voulez de l'argent, écrivez-nous que vous êtes gestionnaire de l'ouvrage !* » selon Jean-Marc Février.

Aussi, toujours selon Maître Février, il prend tous les prétextes possibles, et notamment la protection de l'environnement, pour ne pas accepter les rehaussements de digues : mais « *la doctrine de l'État repose sur une volonté politique, qui peut être combattue par une volonté politique supérieure* ».

Face aux enjeux de responsabilité et surtout de sécurité publique, l'objectif des élus locaux consiste à parvenir à une analyse crédible du risque et à une discussion avec l'État qui ne s'établisse pas sur la base d'une doctrine dogmatique mais d'une adaptation empirique efficace en matière de gestion des risques.

Le PPRL, outil de gestion de l'urbanisation par l'État

Pour Maître Février, après le PPRL de 2002, la nouvelle évaluation des niveaux d'eau qui a fait l'objet d'un porter à connaissance (PAC) auprès des élus rétais en juin 2013 illustre parfaitement le principe de parapluie de l'État qui, en faisant une analyse maximale du risque en l'absence d'études poussées, se protège. Car en attendant les études ultérieures, les documents locaux d'urbanisme doivent tenir compte du risque tel qu'évalué et communiqué dans le PAC. Si les élus ne le font pas, les PLU sont déférés par le Préfet auprès du tribunal administratif.

Les collectivités locales ne seraient toutefois pas pieds et poings liés face à ces évaluations de l'État, les juges demandant que les évaluations soient faites sur la base des connaissances techniques et scientifiques les plus appropriées. Les collectivités territoriales peuvent s'appuyer sur leurs propres études et démontrer que leurs évaluations sont mieux faites, et ainsi réaliser leurs zonages d'urbanisme, à leurs risques et périls, ce qui suppose un volontarisme politique fort face aux contentieux.

Principe de précaution et mesures de « mitigation » à hauteur de 10 % de la valeur vénale des biens

Et si les PPRL bouleversent le jeu politique local, la suite va certainement déstabiliser les propriétaires ou locataires. Car suivant l'article L 562-1 du Code de l'Environnement, dans les zones de digues et selon le principe de précaution l'État fixe des mesures à la charge des propriétaires de constructions existantes, dites « mesures de mitigation ». Elles existent depuis 20 ans mais n'ont pas encore été mises en œuvre. Toutefois elles risquent fort de l'être avec l'arrivée de la seconde génération des PPRL. Par ces mesures, l'État impose aux propriétaires et aux locataires l'obligation de dépenser 10 % de la valeur vénale de l'immeuble en mesures de prévention : création d'un niveau hors d'eau, mise en place de batardeaux, mise en sécurité du réseau électrique, matérialisation des piscines, ancrage des cuves de gaz...

Les services de l'État ne viendront pas forcément contrôler, il n'en reste pas moins que la non réalisation de ces travaux est un délit avec des conséquences potentielles importantes, a fortiori en cas de sinistre. Si les compagnies d'assurances ont l'obligation d'assurer les citoyens et de prendre en charge les sinistres au titre des catastrophes naturelles, elles n'y sont plus contraintes si les assurés ne sont pas en règle avec le PPRL, elles peuvent appliquer une tarification spéciale et attribuer des indemnités nettement moindres en cas de sinistres.

Analyse, diagnostic et modélisation approfondis pour un PPRL au plus près des risques encourus

Didier Rihouey, Président de Casagec Ingénierie, a ensuite rappelé les objectifs du marché confié au groupement Casagec – Van der Meer – Adamas qui comporte quatre phases. La phase 1 concerne la modélisation selon les paramètres du projet de révision du PPRL de l'île de Ré présenté par l'État. La seconde est l'analyse de la circulaire et la mise en place d'une méthodologie au plus près des risques réels encourus, puis la modélisation selon celle-ci en phase 3. Conditionnelle, la phase 4 consiste en la redéfinition et la modélisation des paramètres du projet de révision du PPRL de l'île de Ré présenté par l'État.

En avance sur le planning initial, le groupement va réaliser pour la mi-janvier 2014 une 1ère carte d'aléa Xynthia + 20 cm, selon un scénario de défaillance des ouvrages identique à Xynthia, puis à la mi-mars 2014 une carte d'aléa Xynthia + 20 cm finalisée selon un scénario « Casagec / Van der Meer » de défaillance des ouvrages.

Le cabinet s'est attaché à démontrer les incohérences techniques de la modélisation de l'État qui intègre 39.513 mètres de digues effacés de la modélisation PPRL (ruines et brèches), qui conduit à 4700 hectares impactés. Ceci, alors que Xynthia avait conduit à aucune ruine, à 5800 mètres de brèches et à 2400 hectares impactés. Parmi les incohérences relevées par Didier Rihouey figure la ruine instantanée des digues une heure avant la pleine mer, phénomène physique impossible dans la réalité ou encore des brèches dans des digues neuves « PAPI ».

Un diagnostic complet du système de protection rétais est en cours pour définir les correctifs à apporter pour un PPRL au plus près du risque réel encouru. Viendront ensuite les modélisations océanique (marées, tempêtes, houle, surcote…) et de submersion à terre (scénario de défaillance des ouvrages, test de sensibilité, cartographie des aléas).

S'appuyer sur un retour d'expérience pour définir une vraie stratégie de défense de l'île de Ré

Expert international digues, Docteur en génie côtier et spécialiste impact des vagues sur les structures, JW Van der Meer a fait part de son retour d'expérience sur la submersion marine. Son pays d'origine, les Pays-Bas dont 70 %



Maître Février, J. Van Der Meer et Didier Rihouey, des experts appelés en renfort

du territoire est sous le niveau de la surcote (50 % du territoire de l'île de Ré), soient 12 millions de personnes dans la zone de risque, constitue évidemment un terrain d'observation privilégié, mais aussi l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne ou encore l'Ouragan Katarina de 2005 dans le Golfe du Mexique.

La stratégie de défense de l'île de Ré qu'il va préconiser reposera sur l'analyse des leçons du passé (hauteurs des vagues, vitesses du vent, etc.), l'évaluation de la résistance des digues et dans quelle situation elles peuvent faillir, à l'instar du travail réalisé aux Pays-Bas.

Un calendrier chargé pour 2014 et des demandes précises à l'État

Le Président Lionel Quillet a conclu avec un rappel du calendrier à venir : 1ère carte d'aléas réalisée en janvier 2014, carte d'aléas finalisée en mars, instruction des permis de construire par la CdC à partir d'avril, construction des digues des Doreaux, La Flotte et Loix 1 en avril 2014.

2015 sera l'année de la construction des autres digues dans 9 communes mais aussi de l'approbation du PPRL. Le PAPI 2 (50 millions d'€) concernera la période 2016 – 2020.

Il a précisé qu'il a fait une demande à l'État d'avoir des PPRL spécifiques pour les îles qui ont des risques différents, Ré, Oléron, Noirmoutier ou Aix… ayant les mêmes problématiques. Il s'agit notamment de trouver une « porte de sortie » pour l'État et de ne pas forcément généraliser une «jurisprudence îlienne» à l'ensemble du territoire français. Il a aussi contacté le Ministre de l'Intérieur Manuel Valls, puisque le PPRL et les digues concernent la sécurité des personnes.

À ce jour, dans le cadre du PAPI 2, l'État n'ayant pas donné son accord pour le rehaussement des digues, Lionel Quillet a fait trois demandes : un PPRL adapté et raisonnable, des digues qui correspondent aux risques et la prise en compte des dunes et des falaises dans la modélisation.

Pour le PPRL en cours de révision, tout se joue sur le 1er trimestre 2014, « *ce qui n'est pas la meilleure période compte tenu des élections* », et « *l'État joue gros, car si nous avons raison, alors il devra faire évoluer sa doctrine* ».

Très pédagogique et informative, cette réunion a intéressé des Rétais toujours dans l'expectative, et a eu le mérite de mettre en perspective de façon plus large un débat jusque-là très réta-rétais.

▸▸ *Nathalie Vauchez*

RYTHMES SCOLAIRES

Une refondation indispensable

Cette affaire des rythmes scolaires est la première étape de la refondation du système éducatif français qui en a bien besoin. Mais peut-être les choses n'ont-elles pas été entreprises dans le bon ordre et plutôt que de débuter par les rythmes scolaires eut-il été plus judicieux de commencer par le statut des enseignants qui auraient ainsi pu mener cette réforme plutôt que de la subir. Dans l'île il reste à tous les acteurs de cette refondation un énorme travail à réaliser avant la rentrée scolaire 2014-2015 sans jamais oublier la question suivante : que voulons-nous pour nos enfants demain ?

Les RPI des communes du Canton Nord

La réforme des rythmes scolaires prend un aspect particulier pour les communes du canton nord qui fonctionnent dans le cadre d'un RPI* à savoir Ars-Loix (104 élèves) et Les Portes-Saint-Clément (74 élèves).

Pour Ars et Loix, il sera nécessaire d'harmoniser les horaires de transport, en décalant le passage du bus avant même de faire des propositions au DASEN. À Ars, il est prévu que les enfants aient les mêmes horaires qu'avant. À Loix, ils commenceront environ dix minutes plus tôt le matin, et termineront dix minutes plus tôt le soir.

Les maires des quatre villages se sont concertés et il a été décidé de faire appel au tissu associatif local en sollicitant les présidents d'associations du canton nord afin de savoir quelles activités culturelles, sportives, éducatives, musicales, manuelles et ludiques les bénévoles pourraient prendre en charge.

Aucune garderie n'est prévue, soit les enfants participent au TAPE** à raison de deux fois par semaine, soit ils rentrent chez eux. Le TAPE n'est pas obligatoire, mais une fois que l'enfant se sera engagé, il devra suivre l'intégralité du module.

À Ars, les TAPE se présenteront sous forme de modules de sept semaines, de 1 h 1/4 à 1h30 selon les jours, et ce, chaque semaine.

Entre le matériel à acheter, les prestations d'intervenants à rémunérer et les frais de personnel supplémentaire, Ars envisage un coût d'environ 20 000 €.

La Couarde-sur-Mer

À La Couarde, le conseil d'école et le conseil municipal sont arrivés à un consensus qui propose 9 demi-journées avec 5 matinées identiques débutant à 9h et se terminant à 12h30 dédiées à l'enseignement et 4 après-midi débutant à 14h avec sortie à 16h30 tout au long de la semaine sauf le mercredi après-midi. Le choix fait pour les activités périscolaires est d'une heure sur trois jours, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Il est trop tôt selon Patrick Rayton pour avoir une idée du coût généré par ces activités périscolaires car cela dépendra du nombre d'activités proposées, de la qualité des intervenants et du besoin d'encadrement qui n'est pas encore déterminé. Autant de facteurs qui joueront sur le coût final. Par ailleurs on ne sait pas non plus combien de salles seront nécessaires, l'idéal étant de pouvoir utiliser dans la mesure du possible les salles de l'école ou de la bibliothèque. Le choix des thèmes de ces activités périscolaires reste à faire. Concernant des activités sportives, il faudra les limiter à la cour de l'école ou les faire dans le square avoisinant afin de ne pas de perdre de temps en transport. La rentrée 2014 sera forcément suivie d'une année expérimentale à la fin de laquelle il faudra faire le point sur l'intérêt de l'enfant et voir ce que cela lui apporte dans son éducation.

Le Bois-Plage-en-Ré

Le Bois rentre presque dans le schéma de la réforme avec 9 demi-journées dont le mercredi matin mais des journées qui font 6 heures alors que le maximum autorisé est de 5h30. Il faudra probablement envisager de faire une demande de dérogation. Ces journées se décomposent en 5 matinées de 9h à 12h suivies d'une pause méridienne d'1h30. Le retour à l'école aura lieu l'après-midi à 13h30 avec un temps de travail scolaire jusqu'à 15h30 et une sortie à 16h30, les TAPE étant réparties à raison d'1h sur trois après-midi et l'APC sur le quatrième après-midi. Ne pas modifier l'heure de sortie de l'école à 16h30 sur les quatre jours était un point essentiel ainsi que d'assurer la coordination au niveau de l'ALSH et d'assurer la gratuité des prestations aux parents. Les modalités d'encadrement sont à l'étude comme dans les autres communes. Concernant les TAP la formule d'un thème pour sept semaines d'activités permettant de développer un projet et facilitant la participation des associations semble émerger.

Saint-Martin-de-Ré

Dans l'état actuel des choses, rien n'est encore définitif à l'exception des jours de la semaine durant lesquels vont avoir lieu ces heures d'activités péri-éducatives (APE) aussi bien en maternelle qu'en élémentaire : les lundis, jeudis et vendredis de15 heures à 16h30. « *On ne souhaite pas faire de la garderie. Si l'on propose quelque chose il faut des activités qui aillent bien sur ces créneaux horaires et qu'elles soient profitables aux enfants. Se pose par ailleurs le choix des intervenants : bénévoles, personnel interne à la mairie, professionnels ? Ce n'est pas simple, et cela représente un coût certain. C'est pourquoi des mutualisations sont envisagées avec les communes du Bois-Plage et de La Couarde. Sinon, et cela pourra bien évidemment servir aux APE, nous avons comme projet de remettre toute l'informatique du groupe scolaire à niveau* » précise le Maire Patrice Déchelette.

La Flotte

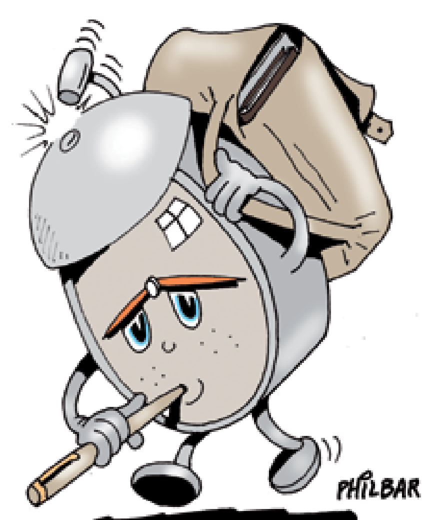
Léon Gendre comme il l'a donné à entendre lors de diverses réunions considère que cette réforme est trop compliquée et plutôt mal ficelée mais que la loi étant passée il fallait la mettre en application du mieux possible. Les écoles maternelle et primaire ayant travaillé en étroite collaboration, il a été possible de tomber d'accord sur une proposition commune qui après avoir été votée en conseil d'école a été adressée au DASEN. Les enfants des deux écoles auront les mêmes horaires d'entrée et de sortie. Ils travailleront chaque matin d'1h30 8h45 à 12h15 y compris le mercredi. Ce temps sera suivi d'une pause méridienne d'1h30. Trois après-midi par semaine les mardi, jeudi et vendredi, il y aura un temps d'enseignement de 13h45 à 15h30 suivi d'une heure de TAPE et une quatrième après-midi avec 1h15 d'enseignement (13h45-15h) suivi d'1h d'APC***. La mairie quant à elle a réfléchi aux associations suffisamment structurées pour proposer d'assurer de manière pérenne des activités périscolaires. Mais comme dans toutes les communes c'est un secteur encore en évolution.

Sainte-Marie-de-Ré

La commune avait proposé au départ un statut expérimental construit sur 7 demi-journées d'enseignement scolaire hebdomadaire et 2 demi-journées dédiées aux activités péri-éducatives alors que l'Éducation Nationale a prévu 9 demi-journées. Le projet avait séduit Rivedoux et les deux communes avaient fait une demande conjointe de dérogation au DASEN. Demande refusée le 24 octobre. Chacune des deux communes s'est donc attachée à proposer un nouveau projet. Voté le 15 novembre par le conseil d'école et envoyé au DASEN, cette nouvelle grille ne devrait pas poser problème car elle rentre dans le cadre réglementaire. Les enfants rentreront à l'école à 8h30 tous les jours pour en sortir à 11h30. Les matinées seront réservées à l'étude des fondamentaux. Les 3h de TAPE seront réparties en deux fois 1h1/2 de 15h à 16h30 les mardis et vendredis et les deux fois ¾ d'heure de l'APC auront lieu le lundi et le jeudi de 15h45 à 16h30. Reste à mettre en place les modalités d'encadrement et définir les projets pédagogiques des activités.

Rivedoux-Plage

À Rivedoux, Patrice Raffarin qui a vu arriver d'un bon œil cette réforme estime qu'il aurait fallu commencer par la réforme du statut des



enseignants, puis des programmes et terminer par les rythmes scolaires. Les élus et les enseignants avaient défini une grille calquée sur le premier projet de Sainte-Marie avec seulement deux après-midi, l'un dédié à l'éducation nationale et l'autre aux activités périscolaires. L'inconvénient est que cette proposition relevait d'un statut expérimental et qu'elle a été refusée par le DASEN. Tous les chrono-biologistes savent, selon Patrice Raffarin, qu'en début d'après-midi, les enfants font preuve d'une certaine lassitude et que la qualité de l'apprentissage reprend en fin d'après-midi. Il faudrait donc exploiter les meilleurs temps de la journée au profit de l'apprentissage. En maternelle, la sieste doit être au plus près du déjeuner (sieste de 12h30 à 14h) comme le recommande Chantal Ripoche (inspectrice de l'éducation nationale pour les maternelles).

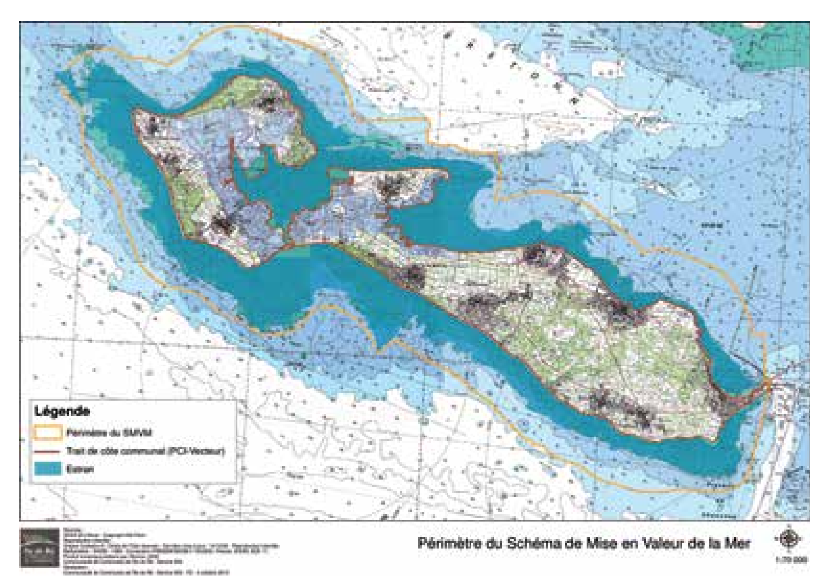
À Rivedoux, rien n'était encore décidé le 29 novembre. Une rencontre devait avoir lieu entre parents, enseignants, le personnel d'accueil de loisirs de la mairie et les élus qui ont travaillé sur une grille qu'ils aimeraient voir acceptée. Puis le conseil municipal devra voter, la préoccupation de Patrice Raffarin étant de sauvegarder des horaires d'entrée et de sortie identiques tout au long de la semaine quel que soit le cycle. Si deux grilles différentes restent en piste, c'est le DASEN qui devra trancher. Le coût de cette réforme sera forcément important pour la commune qui a 170 enfants.

Maryline Bompard, Jean-Pierre Pichot, Catherine Bréjat

* RPI : rapprochement pédagogique intercommunal
** TAPE : temps d'activités périscolaires
*** APC : activités complémentaires des enseignants

SCOT

Un Schéma de Mise en Valeur de la Mer pour février 2015



Dans les années 1990, un projet de Schéma de Mise en Valeur de la Mer a été initié par le Préfet pour le littoral charentais. La procédure n'a pas été menée à son terme, devant la levée de boucliers de certains. Si un SMVM relève de la compétence de l'État à l'échelle du département, il peut être élaboré par une collectivité territoriale à une échelle géographique locale, mais uniquement sous forme du volet littoral du SCOT, intitulé « Chapitre individualisé du SCOT valant SMVM ». Il doit recueillir l'accord du préfet après consultation du préfet maritime.

Ainsi par une délibération du 30 avril 2009, la Communauté de Communes de l'île de Ré a décidé d'inclure dans son SCOT un SMVM, elle en a défini le périmètre le 17 décembre 2009, puis le 15 décembre 2011 le conseil communautaire a approuvé le report après le SCOT de l'élaboration du volet maritime et littoral du SCOT, notamment en attente des actions du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais. Parc qui est depuis au point mort.

Un périmètre ajusté

Le 11 juillet 2013, la CdC a prescrit la révision du SCOT approuvé fin 2012 afin de se doter d'un document de planification conforme aux prescriptions de la loi Grenelle 2 et d'élaborer un SMVM visant à concilier les usages des interfaces terre-mer, et de rendre compatibles les projets d'aménagement avec la protection des milieux littoraux et maritimes, ainsi que la qualité des eaux. Et enfin, par délibération du 7 novembre 2013, le périmètre proposé en 2009 a été ajusté afin d'inclure les sites de pêche à pied au plus près de la réalité et d'exclure complètement le chenal de navigation du Grand Port Maritime.

Ainsi si le périmètre couvre la zone allant jusqu'à un mile des côtes, il exclut le chenal de navigation, ainsi qu'une zone faisant plus de 10 mètres de profondeur et rajoute notamment les sites de pêche de Chauveau, La Couarde, Chanchardon, Les Baleineaux...

Environnement et aménagement du territoire au sein d'une même direction, tout un symbole !

Sylvie Dubois, directrice de l'environnement à la CdC depuis le 2 avril 2013 et qui a récupéré depuis l'aménagement du territoire a ainsi en charge avec son équipe la révision du SCOT et l'élaboration du SMVM. Le SCOT sera cette fois-ci réalisé en interne, sans l'appui d'un cabinet extérieur, avec quelques études confiées par exemple à la Chambre d'Agriculture (diagnostic agricole y compris les sauniers), ou encore au Comité Régional de la Conchyliculture (diagnostic ostréicole)...

Le 26 novembre dernier, devant près de 80 professionnels de la mer (pêcheurs, ostréiculteurs, sauniers) et acteurs du monde du tourisme et des loisirs (plaisance, plage, voile...), et en présence de la plupart des Maires, le Président Lionel Quillet a ainsi présenté les grandes lignes du « chantier » du SMVM qui devra être – comme le SCOT – finalisé pour février 2015. Et il a précisé le cadre très contraignant dans lequel il s'inscrit.

Des enjeux forts

Le SMVM précise les vocations des différents secteurs de l'espace maritime, les conditions de compatibilité entre les différents usages et les recommandations relatives à l'utilisation de ces différents secteurs de l'espace maritime. Mais l'État conserve d'importantes prérogatives puisqu'il est propriétaire et gestionnaire du Domaine Public Maritime, ce qui lui confère un rôle de mise en œuvre des orientations du SCOT (délimitation des zones de pêche, arrêtés préfectoraux de navigation, de pratique des sports nautiques, AOT pour mouillages et cultures marines...). Il est compétent en mer pour la défense nationale, la sécurité maritime, la protection du milieu marin, la prévention et lutte contre les pollutions, et porte les enjeux en mer qui dépassent le cadre local (pêche, énergies marines renouvelables, extraction de granulats, transport maritime...).

Lionel Quillet a ensuite précisé les enjeux déclinés par activité. Ainsi, pour les activités balnéaires et les loisirs nautiques, l'objectif est de rendre compatible la fréquentation avec la préservation des milieux naturels, en définissant le type et le niveau de fréquentation acceptables et la qualité des usages. Plus précisément, comment satisfaire les usages récréatifs tout en maîtrisant leur impact environnemental.

Installations de plages : des demandes de permis de construire seront nécessaires

Le SMVM doit affirmer le caractère temporaire des installations situées sur le DPM, élaborer un schéma d'aménagement des installations de plages et arrière-plages, et établir une charte des plages. Sylvie Dubois et son équipe ont ainsi travaillé sur un Schéma d'aménagement des installations de plages, situées sur le DPM et en site classé. Pour pérenniser leur existence, le Ministère de l'Écologie a demandé que soit élaboré un tel schéma. Entre septembre 2011 et octobre 2012, un inventaire des 20 installations de plage des 7 communes concernées (La Flotte, Ars et Sainte-Marie n'en ont pas) a été réalisé et un projet de schéma élaboré, puis de juillet à septembre 2013 l'inventaire a été mis à jour et le schéma finalisé avec les services de l'État. Il a reçu un avis favorable de la commission de sites le 14 novembre 2013 et est en attente de l'avis du Ministre de l'Écologie pour début 2014. Pour la saison 2014 les AOT (autorisations d'occupation temporaires) seront prolongées d'un an, mais les demandes de permis de construire saisonniers – conformes au cahier des charges strict ainsi défini – devront être déposées courant 2014, qui conditionneront les installations de la saison 2015.

La charte des plages, qui comprend la définition d'une typologie des plages – urbaines, périurbaines, naturelles – et du niveau d'équipement (accès, installations) et d'entretien (mécanique ou pas) par type de plage doit se poursuivre.

Pour la pêche professionnelle, avec seulement deux marins-pêcheurs à Ars et un à La Flotte, l'enjeu est de maintenir des marins-pêcheurs sur l'île de Ré et favoriser leur installation. Des places réservées dans les ports, et notamment un espace dédié à l'activité de pêche traditionnelle dans le port de Saint-Martin sont étudiés. L'enjeu pour la pêche de loisirs est la préservation de la ressource et une mise à l'étude d'une jachère (repos biologique) expérimentale envisagée.

Nettoyage et restructuration des friches et concessions ostréicoles

Maintenir et favoriser la complémentarité des activités traditionnelles de la mer et des marais pour la conchyliculture et la saliculture, mais aussi élaborer un projet de nettoyage des friches ostréicoles et de restructuration des concessions, en partenariat entre la CdC, le CRC et la DDTM, sont de gros chantiers dans le cadre du SMVM. En 2013, un recensement et un diagnostic de l'état des concessions ostréicoles ont été réalisés. En 2014 est programmé le nettoyage des concessions abandonnées et en 2014/2015 une restructuration des concessions avec attribution à des exploitants.

Le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM) qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral pris le 26 décembre 2012 et d'un avis défavorable du conseil communautaire le 28 mars 2013 a surtout pour objectif de « recenser les sites existants d'aquacultures et les sites propices au développement de l'aquaculture marine et en aucun cas de tirer de ce schéma de quelconques conclusions, préconisations ou recommandations ». Concrètement, comme l'a rappelé le Président du CRC, aucun projet d'implantation n'existe pour le moment. La CdC et les associations nautiques et de loisirs, notamment l'URCAN, restent très vigilantes...

Autant de places pour les bateaux, mais avec des mouillages organisés et l'extension de deux ports

Enfin, un enjeu important du SMVM concerne les ports et les mouillages, avec notamment le remplacement des mouillages sauvages par des mouillages organisés et la réorganisation des anneaux dans les ports. Le SMVM prévoit 2550 bateaux soit à peu de choses près le même nombre qu'aujourd'hui mais avec 250 places de plus dans les ports d'Ars (615 places au total) et de Rivedoux (150 places) notamment ce qui porterait à 1385 le nombre d'anneaux dans les ports, la suppression des 1000 mouillages sauvages et la création de 790 mouillages organisés, pour porter à 1123 leur nombre total. Évidemment, les plaisanciers et chantiers nautiques en réclament davantage, puisque le développement de l'activité nautique est contraint aujourd'hui.

Les projets de stockage à sec – parcs à bateaux et ports à sec – pourraient éventuellement répondre à ces attentes, mais il faut trouver des emplacements (des projets ont été envisagés à La Batterie de Sablanceaux, à Ars, à Saint-Martin...), et y réfléchir avec les services de l'État, sachant que les initiatives peuvent être communales mais aussi privées, bien que le classement de l'île de Ré ne laisse pas grande latitude a priori pour un port à sec.

Les acteurs locaux continueront d'être associés à l'élaboration du SMVM qi s'est déjà appuyé sur le travail important de l'URCAN (diagnostic chiffré) et travaillera avec l'AEMA (nettoyage des friches ostréicoles) et le CTMA.

Nathalie Vauchez

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

« La Parenthèse » reste ouverte

Dans le cadre de sa compétence « Petite Enfance », la Communauté de Communes de l'île de Ré a, depuis le 1er janvier 2013, succédé aux ADMR (aide à domicile, aide à la personne) dans la gestion des « Petits Moussaillons », et qui dit changement de gestion dit changement de nom. Cette structure d'accueil est désormais un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) : « La Parenthèse ».



C'est souvent lors de la pause café que les mamans posent leurs questions aux animatrices

Ainsi, tous les mardis de 9h15 à 11h45, dans les locaux de l'accueil de loisirs du Bois-Plage, se retrouvent des enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un proche mais également des « femmes enceintes », précise Sylvie Oliveau, Coordonatrice Petite Enfance à la CdC.

Cinq professionnels de la petite enfance et de la famille se relaient, non seulement pour préparer en douceur les très jeunes enfants à la vie en collectivité en leur apprenant à communiquer avec d'autres, notamment par l'intermédiaire du jeu ; mais également pour faciliter les rencontres et les échanges entre parents.

Pour Sylvie Oliveau « *cet espace d'écoute, de discussion, de soutien, commence à faire recette puisque depuis l'ouverture de La Parenthèse, ce sont en moyenne 6 à 8 familles qui participent à ces matinées du mardi. Des familles par ailleurs demandeuses de voir évoquer certaines thématiques auxquelles elles sont ou pourraient être directement concernées. D'où l'idée d'organiser, chaque premier mardi du mois un atelier bien spécifique. Après un premier atelier de "manipulation et d'éveil sensoriel" en novembre, le prochain abordera le thème de la "motricité", cela en prévoyant l'installation de plusieurs petits parcours à faire exécuter aux enfants* ».

Accueillis gratuitement, sans formalité ni inscription préalable, La Parenthèse est également pour les parents un lieu privilégié pour y être informé et orienté vers les services adaptés à leurs besoins.

Jean-Pierre Pichot

Le LAEP « La Parenthèse »
Rue des Barjottes – (locaux de l'Accueil de Loisirs)
Le Bois-Plage-en-Ré
Fermeture pendant les congés scolaires
Tél. : 05 46 09 00 97 / 06 78 10 75 74
E-mail : ram@cc-iledere.fr

INFORMATION ET COORDINATION

Bien vieillir après 60 ans, c'est possible !

Après une vie active, au moment de la retraite, certaines personnes âgées ne réussissent pas à entretenir ou à renouveler leurs relations amicales ou ex-professionnelles. Avec l'isolement social, sans le soutien d'une famille peu disponible ou dispersée géographiquement, la solitude s'installe rapidement avec son mal-être. Comment prendre soin de soi, de sa santé physique et mentale, pour bien vieillir, garder son autonomie et vivre à domicile le plus longtemps possible ?

Se maintenir à domicile

Face à l'évolution du vieillissement et à l'espérance de vie accrue, la société française cherche des réponses adaptées, car il n'est pas seulement question de soins mais aussi d'éthique, de la place des personnes âgées dans la société, quel que soit leur état de santé.



Informez vous à la mairie, auprès du CCAS de votre commune, ou auprès du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) à) l'adresse suivante :

CLIC de la Délégation territoriale de La Rochelle-Ré
2 avenue de Fétilly
17003 La Rochelle Cedex 01
Mme Peuvion - Mme Pouliquen
Accueil secrétariat : Mme Saunier
Tél. : 05 46 37 77 77

Le CLIC dispose d'une antenne de l'île de Ré :
5 rue de la Blanche
17580 Le Bois-Plage-en-Ré

Sur l'île de Ré, dans chaque commune, le CCAS Centre Communal d'Action Sociale veille sur le bien être des personnes âgées isolées qui pourraient connaître des difficultés. En relation avec le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC), géré par le Conseil Général, des actions sont mises en œuvre pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Le rôle du CLIC centre local d'information et de coordination gérontologique

Le CLIC est un centre d'information au service des personnes de plus de 60 ans, des familles et des professionnels. Il a pour mission de vous accueillir, de vous écouter et de vous informer sur les aides à domiciles, sur les structures d'accueil, sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre situation, de vos revenus, etc. Il est là aussi pour vous soutenir, vous aider à réaliser vos démarches administratives, pour parler de votre situation.

En partenariat avec les différents services d'aide à domicile et les professionnels de santé, le CLIC vous informe des solutions qui vous aident à rester à votre domicile ou à y revenir après une hospitalisation.

Ne restez plus isolé : prenez contact avec le CLIC

C'est une invitation à mieux se prendre en charge selon les besoins et les possibilités de chacun. Les personnes plus fragiles peuvent bénéficier de la mise en place de plans personnalisés, avec le concours d'équipes territoriales pluri-professionnelles.

Maintenir son autonomie, manger avec plaisir, participer à des







ateliers-mémoire... autant d'attitudes et d'actions qui visent à améliorer la vie quotidienne. S'intégrer à la vie sociale et associative par l'engagement bénévole peut alors être une réponse pour ne pas s'isoler et créer des liens pour bien vieillir.

Michel Lardeux







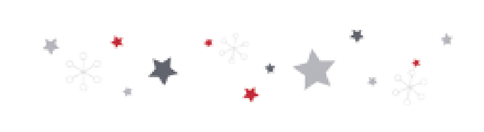

De joyeuses fêtes malgré la crise

L'étude réalisée, chaque année depuis seize ans, par Deloitte France sur les intentions d'achat des consommateurs européens pour les fêtes de Noël indique que les Français consacreront cette année un budget moyen de 531€ à leurs dépenses. Cette même étude montre que si les parents sont prêts à serrer les cordons de la bourse, ils tiennent à ce que Noël reste une fête mémorable pour leurs enfants et ils dépenseront 47 % de leur budget pour leur acheter des cadeaux. Les fêtes de Noël et de la Saint-Sylvestre seront donc encore joyeuses cette année et accompagnées de douceurs et de cadeaux.

Afin de profiter pleinement de ce moment familial, nous vous recommandons de ne pas attendre la dernière minute pour procéder à vos achats ou décorations de maison. Les traiteurs sont là pour vous soulager partiellement ou totalement ainsi que les chefs à domicile, n'attendez-pas trop tard pour les contacter, vous n'en serez que mieux servis ou bien si vous préférez l'ambiance d'un restaurant pour vos réveillons, réservez dès maintenant.

›› Dossier réalisé par Catherine Bréjat





Les traiteurs

Éric Vignot, votre chef sur l'île de Ré



Éric et Nelly Vignot, traiteurs gastronomiques ont conçu pou cette fin d'année quatre savoureux menus de 35€, 38€, 42€ et 48€ avec pour ce dernier une poêlée de Saint Jacques sur fondue de poireaux en entrée et un filet de chevreuil aux airelles en plat, le dessert étant au choix. Chef de cuisine depuis plus de vingt ans, élève de Lenôtre, Éric Vignot réalise tout luimême et en particulier les desserts. Il présentera pour les réveillons, dans ses menus et à la carte, ses créations dont la bûche de Noël « Pont de Ré ». Il propose aussi des plateaux de fruits de mer avec huîtres Gillardeau, homard en provenance de leur vivier et du caviar d'Aquitaine Diva. La maison possède une jolie cave et une excellente sélection de Champagne, le contraire serait étonnant de la part de ces Champenois ! Une dégustation gratuite aura lieu les 13 décembre à 16h et 20h et 14 décembre à 10h et 20h, organisée par Jean Luc Pouteau, meilleur sommelier du monde, qui fera découvrir les vins susceptibles d'accompagner les menus concoctés par Éric. Nelly profitera de l'occasion pour vous faire goûter du Moliterno truffe et du foie gras .

Des paniers garnis remplis de chocolat maison, pâtes de fruits, macarons et biscuits feront des cadeaux très appréciés des amateurs de bonnes choses.

Éric Vignot - Traiteur-Pâtissier
23 avenue du Général de Gaulle
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 35 60 44

Service traiteur : large choix et prix maîtrisés



Le service traiteur du magasin E. Leclerc propose en cette fin d'année trois menus savoureux (14,90€, 19,90€ et 24,90€) dont un haut de gamme le « menu Tentation » à 5€ de moins que l'an passé. Il est pourtant digne d'une bonne table avec en mise en bouche une crevette au cognac, puis trois délicieuses entrées, un poisson (pavé de saumon au Riesling ou soufflé de Saint-Jacques, une pièce de gibier (pavé de cerf ou ris de veau) et un dessert au choix. Les trois menus comprennent les mets dits de fête comme le saumon, les Saint-Jacques sous toutes leurs formes et le foie gras. Les enfants n'ont pas été oubliés avec un menu à 5,70€ qui tient vraiment compte de ce qui leur plaît : feuilleté de jambon fromage, aiguillettes de poulet avec deux blinis aux pommes de terre et un gâteau au chocolat en forme de sapin. Si le cadre d'un menu ne vous convient pas, reportez-vous à la carte qui a été spécialement confectionnée pour les fêtes avec des mets-plaisir. Les plateaux de fruits de mer existent avec ou sans huîtres en 4 formules allant de 9,95€ la part, 14,95€ et 19,95€ avec un demi-homard et 4,95€ pour le plateau du mousse et les menus de poisson vont de 4,9€ à 19,95€. Côté fromage, trois sortes de plateaux sont disponibles dont le coût est de 5,70€ et 10,70€ pour un choix de 4 fromages et à 15,70€ avec cinq fromages. En dessert, les bûches sont au nombre de six : bûche traditionnel à la crème au beurre chocolat ou café Grand Marnier (8,90€), bûche framboise passion (9,10€), bûche Spéculos façon Tatin (10,95€), bûche Mont Blanc (10,95€), et bûche croustillante (10,95€). Ces bûches sont de fabrication maison et d'autres seront disponibles en magasin comme la bûche pistache- abricot (6 parts), la bûche Bavaroise rhum raisin, la bûche fromage blanc fruits rouges et la bûche Forêt Noire .À commander en ligne où en déposant un bon de commande à l'accueil du magasin le plus tôt possible pour être sûr d'obtenir ce que vous souhaitez.

Magasin E. Leclerc
Z.A. route de La Flotte
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 42 80
http://traiteur.e-leclerc.com

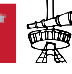
Des repas de rêve à partager



Des produits de qualité et des mets de fêtes ont été sélectionnés pour les quatre menus de réveillons à des prix particulièrement intéressants, que vous découvrirez au service traiteur d'Intermarché : menu Délices (9,90€), menu Exquis (14,95€), menu Gourmand (19,95€) et menu Gastronomique (25€ avec des avantages carte Intermarché). Ce dernier propose deux mises en bouche, deux entrées (marbré au foie gras de canard au cacao et pointe d'orange et pastilla de chapon aux fruits secs sauce au vin jaune et truffes) ainsi que deux plats (noix de Saint-Jacques sauce piquillos et filet de veau sauce au foie gras de canard). Un menu chenapan est également prévu pour les enfants avec jus de pomme, croustillant au saumon fumé, Parmentier de poulet, Kirigoûter, Kinderchocofresh et un cadeau offert ! En dehors de ces menus, il y a toujours la carte du service traiteur et le rayon « Fromages » qui vous a concocté un plateau type comprenant un petit Camembert, un Saint-Marcellin, un crottin de Chavignol, du Roquefort, du Conté et de la confiture de cerises noires au piment d'Espelette. Quatre sortes de plateaux de fruits de mer ont été élaborées en cette fin d'année pour les amateurs : l'Huîtrier, le Cormoran, l'Albatros avec homard ou l'Albatros avec langouste. Les prix ne sont pas encore connus car ils découleront directement des arrivages. Vous pourrez passer commande jusqu'au 20 décembre pour le réveillon de Noël et jusqu'au 26 décembre pour celui de la Saint-Sylvestre.

Intermarché
La Croix Michaud – La Flotte
Tél. : 05 46 09 52 56

4 avenue des Corsaires
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 42 02



Les huîtres rétaises


© Peggy Landon

Pas de fêtes de fin d'année sans huîtres et bien sûr de l'île de Ré. L'île bénéficie d'un environnement exceptionnel pour élever des huîtres et en produit environ 10 000 tonnes par an. Les problèmes rencontrés par l'ostréiculture font que les prix restent sur la lancée de ces dernières années mais permettront de se faire plaisir pour les réveillons. Et puis n'oubliez pas quand même qu'avant que vous ne puissiez les déguster, elles ont demandé quatre années de soins. La qualité de la production rétaise est en hausse constante et les huîtres ont un goût particulier selon l'endroit où elles ont été élevées et affinées. Une huître de pleine mer élevée du côté de la côte nord aura un goût iodé que n'aura pas une fine de claire dont la saveur sera plus fruitée. Les ostréiculteurs qui vous accueilleront durant cette période sauront vous faire découvrir et vous expliquer toutes les saveurs de nos huîtres en vous les faisant déguster. Par contre en cette période hivernale les petites cabanes à dégustation en bord de mer ou de pistes cyclables sont fermées. Il y a même dans l'île des huîtres bio ! Ce sont celles de Frédéric Voisin, ostréiculteur à Loix qui produit également des crevettes impériales et des palourdes bio.
Pour ceux qui nous rendent visite pour la première fois, les Offices de Tourisme vous indiqueront où trouver précisément les ostréiculteurs, sachant que l'ostréiculture s'est développée principalement sur la côte nord de l'île : Rivedoux-Plage, La Flotte, Saint-Martin-de-Ré et Loix ainsi que sur la côte sud d'Ars-en-Ré.
Nouveau cet année, le « Tout Cru », un bar à dégustation d'huîtres situé sur le port de Saint-Martin, rouvrira ses portes le 20 décembre pour vous proposer des dégustations d'huîtres spéciales accompagnées d'une carte des vins régionaux et d'un bon choix de Bourgogne blancs. Nous vous conseillons de réserver votre table, l'endroit est très couru.

Le Tout Cru
Quai Job Foran
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 09 52 90 60 00



LES RESTAURANTS DE VOS RÉVEILLONS

Au moment où nous mettons sous presse, il est difficile de savoir précisément quels seront les restaurateurs qui seront ouverts pour les réveillons. Par contre nous pouvons déjà vous indiquer ceux qui ont eu la bonne idée de mettre leurs menus sur leurs sites afin que vous puissiez en prendre connaissance. À La Flotte, Le Richelieu a mis en ligne ses menus des réveillons de Noël et de la Saint-Sylvestre, Chai nous comme chai vous propose un menu dégustation pour la Saint-Sylvestre, à Saint-Martin, La Baleine Bleue qui rouvre le 26 décembre, présente son menu de la Saint-Sylvestre, à Sainte-Marie, Atalante, le restaurant de la thalasso fera réveillon le 24 au soir et proposera un menu de fêtes pour le déjeuner du 25, à Ars, le Bistro de Béné vous recevra pour le réveillon de la Saint-Sylvestre et à Rivedoux, La Marée a concocté un menu pour le 24 au soir et le 25 à midi.

À Rivedoux encore signalons le réveillon du 31 décembre organisé à l'initiative de L'Amicale Laïque Rivedousaise qui aura lieu dans la salle des fêtes avec l'orchestre Thierry Guitton (réservations à l'Office de Tourisme).

Vins et alcool

Toute la richesse du vignoble rétais pour vos menus de réveillons

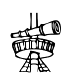


La Cave Coopérative vinicole de l'île produit des pineaux, cognacs et vins qui accompagneront parfaitement vos menus de fêtes. À commencer par le pineau rosé Ilrhea qui a obtenu le 23 octobre dernier une médaille d'argent au concours des Saveurs Régionales Poitou-Charentes. Il fera merveille à l'apéritif, tout comme le pineau blanc, dans les cocktails et s'intégrera avec bonheur dans les recettes culinaires. L'Heure d'Été, un vieux pineau blanc, sera également très apprécié à l'apéritif en accompagnement de gougères, pain aux noix ou toast au fromage de chèvre. Il sera divin avec du foie gras.
Pour les vins, pas de fruits de mer ou de poisson sans le Royal, un vin de pays blanc qui apportera son côté fruité et sa finesse en bouche. En rouge, Le Petit Sergent se consommera avec les viandes blanches et Le Gouverneur sur du fromage. La démarche qualité de la Coopérative ces dernières années a mené à l'élaboration d'excellents vins de pays comme Ultimium et Soif d'Évasion qui se déclinent en blanc, rosé et un rouge qui s'accordera avec la cuisine asiatique, la volaille rôtie, l'agneau et les grillades de bœuf. Terre Rouge, un vin rouge bien charpenté, accompagnera la charcuterie aussi bien que les viandes grillées ou les fromages.
Quant aux cognacs issus des terres légères et calcaires de l'île, tous sont marqués du sceau du terroir et développent des arômes de plus en plus intenses au cours des années passées à l'abri des chais. Chacun d'entre eux se consomme différemment. Si le VS s'utilise principalement en cocktail ou pour flamber des crevettes, bananes ou crêpes, le VSOP, lui, se déguste en digestif. Quant au XO, son exceptionnelle richesse aromatique lui permet de s'imposer tant au digestif qu'à l'apéritif, comme toutes les grandes eaux-de-vie.



Les produits de la Cave Coopérative sont commercialisés partout dans l'île. Au Cellier des Vignerons, des professionnels vous conseilleront et vous feront déguster certains de leurs produits.

Les Vignerons de l'île de Ré
SCA Uniré
Route de Sainte-Marie
Le Bois-Plage
Tél. : 05 46 09 23 09
www.vigneronsiledere.com



Les douceurs et les saveurs

Le chocolat dans toutes ses splendeurs



Éric Vallegeas, artisan chocolatier, « Expert du Chocolat » depuis 1996, crée d'exquises douceurs pour les gourmands et les gourmets à partir de produits de première qualité dont le beurre AOC Poitou-Charentes, la fleur de sel de l'île de Ré et des grands crus de chocolats africains et sud américains. Son magasin de Saint-Martin permet de découvrir la fabrication de toutes sortes de douceurs par les vitrines du laboratoire. Éric ne cesse d'explorer les possibilités gustatives des grands crus de chocolat qu'il utilise et d'inventer de nouvelles saveurs en y mêlant fruits, épices, pineau ou cognac. Il propose ainsi une extraordinaire gamme de bonbons en chocolat et de caramels. Pour Noël, Éric Vallegeas et son équipe ont rivalisé d'imagination pour vous séduire avec de nouvelles créations : petits bonshommes de neige, pères Noël, friture de chocolat avec sapins miniatures, bottes de Noël qui orneront nos tables et rempliront les charmants ballotins (de 100 g à 1 kg) et coffrets spécialement choisis pour les fêtes de fin d'année. Les marrons glacés, les écorces d'orange, les pâtes de fruits et les superbes boîtes métalliques décorées feront également des heureux.

Île de Ré Chocolats
15 avenue de Philippsburg
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 22 09
16 rue Élie Barreau - sortie aéroport
ZA Les Rivauds Nord - La Rochelle
www.iledere-chocolats.com

Du nouveau chez Esprit du Sel

2013 aura été l'année des nouveautés chez Esprit du Sel. Un nouveau look pour les contenants afin de mieux séduire la clientèle et des contenants différents, plus importants, pour mieux répondre aux besoins de cette clientèle en particulier pour la fleur de sel qui est de plus en plus demandée. Deux nouvelles boîtes cylindriques ont fait leur apparition qui feront de sympathiques cadeaux pour vos amis ne demeurant pas dans l'île : l'une, bleu océan pour le gros sel marin et l'autre, coq de roche pour la fleur de sel. Esthétiques et didactiques à la fois, ces emballages, qui font un clin d'œil au passé en nous présentant des sauniers en vêtements d'autrefois, expliquent en français et en anglais les caractéristiques de la fleur de sel et la manière si particulière dont nous la récoltons dans l'île. La fleur de sel bénéficie également d'un charmant coffret en bois naturel avec son logo marqué à chaud et fermé par un sceau à la cire rouge. Ce coffret de 100 g, s'inscrivant dans la tradition avec l'aspect raffiné que lui confère son sceau, est idéal pour les petits cadeaux.
Une nouvelle boîte, métallique cette-fois, décorée de personnages en habits traditionnels, sera remplie soit de caramels, soit de sels ou de tout autres marchandises à la demande du client.
Côté produits, du nouveau également puisqu'Esprit du sel commercialise désormais « Le Bisou de Ré »,



un délicieux biscuit pur beurre à la fleur de sel de l'île et le « Petit Bain de Mer », sels de bains déclinés en trois fragrances : lavande, vanille et verveine citronnée qui feront des cadeaux de fin d'année très appréciés.
Et puis toujours les sels aromatisés qui ont fait la réputation de la maison, le sel gris marin, les condiments et les caramels au pineau, au miel ou, spécialité de la maison, à tartiner, tout ce qui fait le sel de la vie et qu'apprécient les gourmets qu'ils vivent dans l'île ou ailleurs !
Jean-Michel et Michèle Pelin aiment à dire « *À Esprit du Sel, nous développons chaque jour une idée : une bonne c'est mieux !* ». Ils ont mis en pratique toutes les bonnes idées qui leur sont passées par la tête l'hiver dernier et préparent déjà en fait leur vingtième anniversaire qui sera célébré en 2014.

Esprit du Sel
Zone artisanale – Ars-en-Ré
Tél. : 05 46 29 64 89
13 rue de Sully – St-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 06 42

Douceurs et chocolats fins

Situé sur l'îlot du port de Saint-Martin, Kabosse et Cacao se trouve aisément. Magaly, à la tête de ce magasin-salon de thé, propose des chocolats haut de gamme de fabrication belge, 100% pur beurre de cacao ainsi que du nougat et des pâtes de fruits. Pour les fêtes, elle a prévu pour sa clientèle de délicieux ballotins avec des assortiments au choix ainsi que des bûches que vous pourrez commander à l'avance pour être sûrs de les trouver le moment venu. Ce salon de thé où il fait bon déguster un chocolat chaud en hiver, présente également de nombreuses friandises, tablettes de chocolat, une large gamme de pralines et des spécialités qui raviront les palais.



Kabosse et Cacao
Quai Nicolas Baudin
îlot du port - Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 00 29 69

Douceurs raffinées et objets déco de charme

Dans sa jolie boutique, Cyril propose en priorité des produits du terroir rétais : sels, pineau, confitures, biscuits et pour ces fêtes de fin d'année il les met en scène dans de superbes coffrets cadeaux. Et puis toujours les délicieuses préparations culinaires Popol et les excellentes rillettes de poisson de « La lumineuse ». Parmi les nouveautés, l'huile de homard à base de pépins de raisins infusés au homard est un Must. Véritable aide culinaire à utiliser sans modération pour les tartares de poisson, carpaccio et en accompagnement de pâtes. Autre nouveauté au packaging fort élégant, le FRV100, un vin rosé effervescent à consommer avec les desserts. En cadeaux, la large gamme de thés parfumés Theodor, sans oublier le Thé de Noël, fera des heureux ainsi que les bougies Gilles Dewavrin, produits de qualité, composés d'ingrédients naturels avec une tendresse particulière pour les



senteurs Lait de figue et Ambre et Lounge ! De beaux objets déco s'intégrant aussi facilement dans un décor rétais que parisien et encore quelques peluches toutes douces de fabrication française de notre âne rétais.

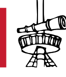
Le 1 bis
1 bis rue du Havre – Ars-en-Ré
Tél. : 06 81 20 81 33
05 46 37 56 90

Avis aux amateurs



Installés dans la zone du Petit Préau à La Flotte, Yvan et Fabienne Le Gall élèvent des oursins et des ormeaux. Leur site de production est unique en France et leurs animaux, nourris exclusivement d'algues fraîches, sont d'une exceptionnelle qualité gustative. Ces mets raffinés et originaux accompagneront fort bien vos plateaux de fruits de mer lors des réveillons de fin d'année et seront très appréciés des amateurs. Nous vous suggérons d'ailleurs d'utiliser pour vos apéritifs les différentes conserves de l'Oursine sur des toast beurrés ou bien en accompagnement d'un poisson : conserve de corail d'oursin au naturel, crème d'oursin, mousse d'oursin au cognac de l'île de Ré et conserve d'ormeau à la Dulse, une algue rouge alimentaire qu'apprécie particulièrement l'ormeau. Les ormeaux émincés en marinade sont à déguster froid en tapas ou en salade.

L'Oursine de Ré
Zone Ostréicole du Petit Préau
La Flotte-en-Ré
Tél. : 05 46 66 54 08



Une fabuleuse adresse



Le Moulin du Puits Salé est une fabuleuse adresse où dénicher des cadeaux pour tous ! Pascal Lemoine a créé en plein cœur de Saint-Martin une épicerie fine avec de savoureux produits du terroir, d'ici et d'ailleurs, des sels aromatisés de l'île de Ré, des confitures, des chocolats fins, un choix infini de condiments et tapenades. Les huiles d'olive viennent d'un peu partout, le seul critère de sélection étant la qualité. Les amateurs apprécieront de trouver là des huiles douces, fruitées ou corsées, selon leur goût. Tout nouveau en cette fin d'année : « La Soupette », une mini soupière individuelle, déclinée dans des couleurs sympas et allant au four pour vos potages, soupes gratinées, veloutés et consommés. Nouveaux aussi, de grands plateaux en bambou rouge ou noir qui font grand effet et sont d'un prix très raisonnable : 20€ ! Toujours parmi les nouveautés une série de mini savons adaptés à chaque situation : la buanderie, la salle de bain, le cuir… D'élégantes lampes Berger diffusant des parfums d'ambiance feront des cadeaux appréciés ainsi que les bougies et senteurs de la marque Collines de Provence.

Les objets de décoration sont installés dans le patio où lanternes, photophores, miroirs, petites tables d'appoint, sculptures, poteries, attendent que vous veniez les trouver.

À découvrir absolument des brosses pour tout faire : petites brosses pour nettoyer les grandes brosses à cheveux, brosses à légumes pour les nettoyer, brosses à ordinateur, brosses pour récupérer les cheveux dans les lavabos et même des brosses à chaussures !

Le Moulin du Puits Salé
3 cours Bailli des Écotais
Saint-Martin-de-Ré
Tél./Fax : 05 46 67 87 56

Passion chocolat

Située en plein cœur des rues piétonnes de La Flotte, La Chocolatière est une adresse à ne pas rater. Vous y découvrirez toute une gamme de chocolats (environ 80 sortes !) : guignette, ganache au poivre ou au thé, praliné, nougatine, truffes… ainsi qu'un grand favoris les écorces d'orange, citron et gingembre, enrobé de chocolat. Et aussi de belles bouchées de chocolat, des mendiants, des Florentins, du nougat, de la pâte d'amande. À goûter également de succulentes pâtes de fruits, 100% fruits, des fruits confits, des macarons et des caramels qui ne collent pas aux dents ! Nouveauté de cette année parmi les tablettes en chocolat noir à forte teneur en cacao (jusqu'à 99%) sans lécithine de soja, ni conservateur, la tablette de chocolat à la pomme de terre de Ré ! Pour les fêtes, vous trouverez de merveilleux marrons glacés dans leur emballage doré pour qu'ils restent bien tendres et pour les cadeaux de très jolis emballages, c'est d'ailleurs l'un des points forts de la maison, sont réalisés. À noter un panier garni avec deux ou trois rangées de chocolats qui de plus fera un souvenir et un rayon de thé Dammann accompagné de théières et bols à thé qui feront des cadeaux raffinés.



La Chocolatière
1 rue du Marché – La Flotte
Tél. : 05 46 09 56 15

Une adresse à retenir

Delphine et Olivier Dupuy ont repris l'été dernier cette belle poissonnerie située dans la zone artisanale de Saint-Martin-de-Ré juste en face de la station de lavage de voitures.



Ils ont adoptés, comme pour tous leurs points de vente du grand Sud Ouest, un positionnement haut de gamme avec de très belles pièces, mais toujours à des prix très compétitifs. Poissonniers mareyeurs depuis quatre générations, Delphine et Olivier connaissent parfaitement leur métier et se fournissent directement aux criées de La Rochelle et de La Cotinière.

Pour les réveillons de Noël et de la Saint-Sylvestre, ils vous proposeront des huîtres Marennes Oléron, des plateaux de fruits de mer sur commande, des tourteaux, des langoustines cuites et crues, moyennes et grosses, des coquilles Saint-Jacques, du homard français et du saumon fumé maison. Et puis toujours, un magnifique étal avec des poissons nobles d'une extrême fraîcheur. Au rayon traiteur de la mer vous trouverez des préparations spéciales pour les fêtes dont un succulent tajine de lotte et des rillettes de maigre au citron confit. La conserverie « La Lumineuse » créée par le couple Dupuy propose, parmi une offre très large, des rillettes de maigre, de thon, de langoustine ou de Saint-Jacques au whisky qui feront merveille à l'apéritif sur des toasts. Succès garanti ! Vous pourrez également faire réaliser des coffrets cadeaux avec ces produits pour les amateurs.

Une équipe sympathique et attentive est à votre disposition pour vous conseiller et vous servir, mais n'attendez pas trop pour passer vos commandes. En cette fin d'année la poissonnerie sera ouverte les lundis 23 et 30 décembre de 9h à 13h et de 16h à 19h et en continu de 8h30 à 18h30 les mardis 24 et 31 décembre.

›› *Catherine Bréjat*



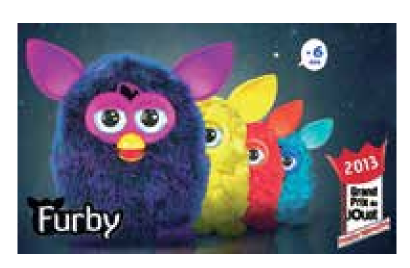


Poissonnerie des Pêcheries de la Cotinière
13, bis rue des Salières - Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 52 66

Au royaume du Père Noël

Après un recul de moins 2 % du marché du jouet l'an dernier, la Fédération du jouet estime que cette année les cadeaux pour enfants résisteront à la crise et devraient se situer à +1 % ou +2 %. Ils devraient se vendre plutôt tardivement, dans la deuxième quinzaine de décembre, une fois que les parents auront reçu leurs salaires, mais s'ils dépensent moins d'une manière générale pour les fêtes de fin d'année, les parents essaieront de ne pas sacrifier le Noël de leurs enfants.

Intermarché



La star de ces fêtes de Noël est indubitablement Furby, une peluche interactive qui a reçu le Grand Prix du Jouet 2013. Cicciobello bobo avec son stéthoscope et sa seringue pour lui faire des piqûres le talonne de près. Les grands classiques pour les filles restent les poupées Barbie, avec le ranch de Barbie et un coup de cœur pour la princesse Barbie aux ailes de cristal. Le coffret des 8 princesses en robe d'apparat tout comme la calèche en forme de citrouille de la princesse feront des heureuses. La cuisine de chef tout équipée et les maisons de poupées ou châteaux de princesse restent des valeurs sures !
Succès garanti auprès des garçons avec les Playmobils, legos, camions, tracteurs, garages sur plusieurs étages et pour les plus jeunes le coffret univers de la ferme. Toujours très prisés, les jeux vidéos et les consoles. Intermarché en propose d'ailleurs une (WiiU noire 32 Go) à un prix très intéressant. La voiture Mc Queen ne laissera aucun petit garçon indifférent. Les jeux de société permettront aux frères et sœurs de jouer ensemble, éventuellement de se battre, mais à coup sur de passer de très bons moments ! Vous bénéficierez sur tous ces achats des avantages de la carte de fidélité Intermarché.

Intermarché
La Croix Michaud – La Flotte
Tél. : 05 46 09 52 56

4 avenue des Corsaires
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 42 02

Magasin E. Leclerc



Beaucoup de séduisantes peluches toutes douces, d'autres interactives comme Mon Ami Scout ou Violette et Furby. Pour les filles toute la panoplie Hello Kitty ainsi que des demoiselles originales, les poupées extra terrestres avec de grands yeux cosmiques qui seront très appréciées. Les Barbie restent une valeur sûre et se déclinent en Fashionitas avec chacune leur style, Mariposa dont les ailes se déploient et se replient comme par magie, Barbie de Noël avec sa belle robe bustier ou Barbie s'apprêtant à faire sa couleur de cheveux. Tout une série de coffrets pour se maquiller, se bijouter, jouer au docteur, accoucher sa poupée ainsi que tous les accessoires pour jouer comme de vrai : landau, cuisine du chef, table à langer, épicerie, etc. Sans oublier la vedette : Cicciobello marchant à quatre pattes en faisant des gazouillis ou bien prêt à soigner ! Côté garçons, les figurines Deluxe Max Steel, les modèles réduits Nekko Steel Monster ou Buggy Fire Runner ou Alligator, les garages et circuits électriques pour voiture feront toujours plaisir. Un grand choix de jeux de société de jeux électroniques éducatifs et de jeux d'extérieur complètent l'offre de ce magasin.

Magasin E. Leclerc
Z.A. – route de La Flotte
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 42 80

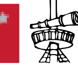
Célestine



Célestine est un lieu chaleureux et poétique où trouver aussi bien de quoi animer un anniversaire que choisir un cadeau de naissance ou craquer pour un charmant vêtement d'enfant ou une minuscule paire de chaussures. La boutique, totalement consacrée aux enfants, regorge d'idées cadeaux, depuis les peluches Déglingos et Sigikid pour les tout petits et les plus grands d'ailleurs, jusqu'aux loisirs créatifs Djeco en passant par les jeux de construction et l'univers des poupées et de leurs accessoires, tout ici est un cadeau en devenir. Les petites coquettes découvriront de charmants bijoux adaptés à leur âge et garçons et filles s'envoleront au Pays Imaginaire de Peter Pan dans leurs déguisements. La boutique Célestine a su rassembler une offre de charme pour chaque âge avec des marques bien installées et des petits créateurs dont elle propose à chaque saison les nouveautés.

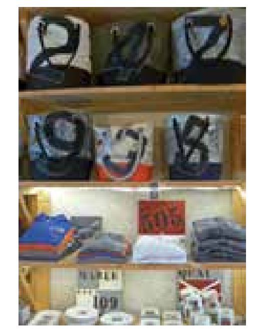


Célestine
18 rue de Sully
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 68 22 81



Les cadeaux

Des cadeaux déco



Cette boutique de décoration offre une profusion de cadeaux dans une large fourchette de prix qui font qu'à coup sûr vous trouverez ce que vous cherchez. Des cadeaux pour les amoureux de la mer avec ces sacs uniques en voile de bateau de la marque Greensails, ou bien les vêtements sportswear pour le nautisme de la marque Bastaq. Pour la maison, plein d'idées déco, de beaux objets, des miroirs du linge, des plaids, des petits meubles modernes avec une connotation industrielle et un grand choix de luminaires. Les arts de la table sont également bien représentés avec des marques comme Côté Table et en exclusivité la vaisselle Chehoma. Pour Noël en particulier de ravissantes décorations pour vos maisons et vos sapins et une collection de petits bijoux branchés qui feront des cadeaux sympathiques.

Le Comptoir du Môle
2 cours Félix Faure – La Flotte
Tél. : 05 46 09 60 43

Une séduisante boutique déco



Canapés, fauteuils, tables basses, miroirs, un exceptionnel rayon luminaires, lanternes de toutes tailles : un bel univers déco vous attend à l'Atelier d'Antioche où vous découvrirez également tout ce qui touche aux arts de la table. Pour les fêtes, la boutique propose un large choix de coffrets avec de sympathiques bols pour le petit-déjeuner dans un esprit totalement rétais, ou, plus sophistiquées, de belles tasses à thé et à café. D'amusantes flûtes pour déguster le champagne côtoient des photophores strassés qui embelliront et réchaufferont vos tables de réveillon. On craque pour de jolies boîtes en métal, poétiques ou rigolotes comme celle de « La vache qui rit », des vases élégants, des horloges tendance et des objets déco plein d'humour qui feront des cadeaux appréciés. Et puis à longueur d'années toutes sortes de bougies et de senteurs complètent l'offre de ce magasin.

L'Atelier d'Antioche
2 avenue d'Antioche
La Couarde-sur-Mer
Tél. : 05 46 42 57 98
Ouvert du lundi au samedi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 19h avec fermeture exceptionnelle à 16h les mardi 24 et 31 décembre.

Des fleurs pour les fêtes

Des fleurs coupées dans votre maison et des compositions sur vos tables de réveillons pour les embellir. Fleurs d'Acanthe réalise des bouquets, des centres de table, des couronnes de l'avent et des décors de cheminées. Vous pourrez lors de la commande choisir les couleurs, les fleurs et feuillages qui intégreront les compositions pour les harmoniser avec la décoration choisie pour votre maison.

Le raffinement japonais à l'honneur

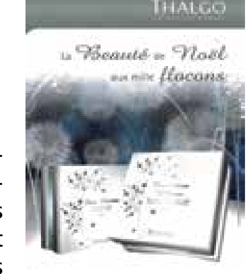
L'offre de la boutique Ikebana, que l'on découvre dans les locaux de Fleurs d'Acanthe, s'est considérablement élargie ces derniers mois et outre les vases et le matériel d'Ikebana, cet art floral spécifique au Japon qui est enseigné ici à longueur d'année, on découvre des produits de l'artisanat japonais qui feront des cadeaux à la fois superbes et exotiques. L'artisanat japonais se caractérise par sa simplicité, sa fonctionnalité et son élégance qui transforment tous les objets du quotidien en œuvre d'art ! Allez



découvrir les lignes épurées de plats à utiliser sur vos tables ou en coupes de fruits, les théières en fonte et les autres avec tout le matériel indispensable à la cérémonie du thé. Les bols proposés en coffret feront de très beaux cadeaux ainsi que les nombreuses pochettes de tailles différentes aux motifs typiquement japonais. Côté textile des kimonos et des sacs complètent l'offre de cet endroit sans oublier l'encens et les porte-bonheurs ! À visiter absolument.

Fleurs d'Acanthe
Art floral et artisanat japonais
22 avenue du Général de Gaulle
Les Salières Ouest – St-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 21 87
Ouvert 7 jours sur 7 – Interflora

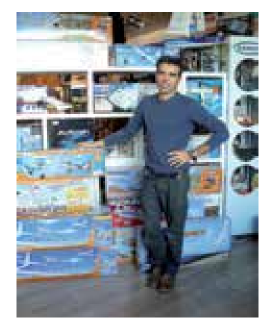
Le Richelieu : mon port d'attache



À l'accueil du centre Thalasso et Spa de l'hôtel Richelieu, vous découvrirez une série de coffrets beauté THALGO à offrir qui feront des heureux pour Noël. Ces coffrets, chics et raffinés, s'adaptent à chaque budget : 8 coffrets de 35€ à 185€ sont disponibles proposant des soins hydratant, raffermissant, anti-âge, etc. Et pour un cadeau exceptionnel vous avez également la possibilité d'associer à votre coffret un soin. Pour tout coffret beauté acheté, 1€ est reversé à l'association des Petits Princes qui depuis vingt-cinq ans réalise les rêves des enfants et adolescents malades. Un cadeau original pour un moment unique de beauté et de bien-être.

Le Richelieu
Thalasso & Spa/île de Ré
44 avenue de la Plage
La Flotte-en-Ré
Tél. : 05 46 09 49 40

Vivez vos rêves !



Michaël Morin, passionné de modélisme, a été taraudé dès son plus jeune âge par l'envie de voler. Pionnier dans de nombreux domaines, il fut entre autres l'un de premiers kitesurfers français, Michaël a ouvert en 2011 une structure unique, à son image, Planète Sports et Loisirs. Toutes sortes d'activités pour grands et petits sont praticables à partir de cette enseigne où vous trouverez de formidables idées cadeaux. Répartis sur 1 000 m, vous découvrirez des articles pour vélo, kitesurf, paddle, bodyguard, skimboard, pêche sous-marine, kayak, tennis, modélisme, jonglerie et bien d'autres choses encore comme ces petites caméras GOPRO haute définition qui s'embarquent aussi bien à bord d'un ULM que d'un kitesurf ou vous accompagnent à ski ou en plongée. De nombreux produits sont en location dont les cycles (1600 vélos garés dans la remise attendent la clientèle !).
Pour Noël le rayon jouets pour filles et garçons a été particulièrement renforcé et vous découvrirez des jeux de construction pour tous les âges, des Arty Toys avec pirates, chevaliers et héros de l'espace et depuis cette saison des figurines et coffrets pour filles, des puzzles, des jeux éducatifs, des perles, du strass et des paillettes pour que les filles composent des bijoux et un grand présentoir dédié à la magie pour enfants à partir de 8 ans et avec des jeux à prix fort intéressant (le tour de magie varie de 5€ à 14€). Pour les plus grands de superbes modèles réduits télécommandés de voitures, avions et hélicoptères qui feront rêver enfants et... parents. Sans oublier les dernières trottinettes de street à utiliser comme des skates et des skates électriques !
À offrir aux plus grands, un baptême en ULM électrique sur le seul appareil biplace existant actuellement. Temps de vol vingt minutes, prix 195€. C'est un cadeau un peu onéreux, mais qui offre un spectacle inoubliable sur l'île vue du ciel et perdurera dans la mémoire du bénéficiaire. Et puis cela montre bien qu'il n'est pas nécessaire de sortir de l'île de Ré pour trouver des cadeaux extraordinaires.

Planète Sports et Loisirs
Village artisanal (en face des tennis)
13 chemin du Corps de Garde - Loix
Tél. : 05 46 29 66 71
Ouvert en continu de 9h30 à 19h 7 jours sur 7 toute l'année. Fermé le 25 décembre et le 1er janvier uniquement.



Invitation aux Vœux du Maire 2014 et accueil des Nouveaux Rivedousais

Patrice Raffarin, Maire de Rivedoux-Plage, et le Conseil Municipal,
invitent tous les Rivedousais à la présentation des Vœux le dimanche 12 janvier 2014 à la Salle des Fêtes de Rivedoux-Plage.

Dès 10 heures, les Nouveaux Rivedousais seront accueillis par les Associations de la commune.

Les vœux du Maire suivront à 11 heures. Ce premier temps fort de 2014 sera l'occasion de nous rencontrer et d'échanger... nous vous espérons nombreux ! Le verre de l'amitié viendra clore cette matinée conviviale.

Excellentes fêtes à tous !

Les cadeaux

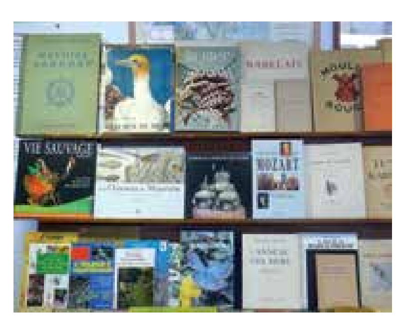
Le paradis des livres anciens



Installé dans le Village artisanal de Loix, l'Atelier Quillet est spécialisé dans la restauration et la reliure « main » d'ouvrages et documents anciens. L'entreprise s'est dotée d'une librairie qui vend des ouvrages d'occasion, des livres anciens, voire très anciens.

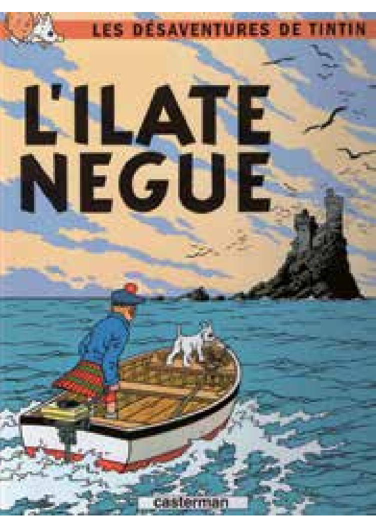
En prévision des cadeaux de fin d'année, la librairie a renouvelé ses stocks. Elle dispose actuellement de 5 000 BD, essentiellement des années 50 à nos jours mais également des BD plus anciennes des années 1910. Il y a là un véritable choix qui permettra aux amateurs de compléter leurs collections à des prix défiant toute concurrence : 8€ l'unité.

Côté cadeaux, le lieu regorge d'idées : affiches et cartes anciennes de l'île de Ré et de la région, gravures de mode, de bateaux dont toute une série de vaisseaux de Nicolas Ozanne, qui s'intégreront parfaitement aux intérieurs rétais une fois encadrées. Concernant les livres anciens c'est également le moment de visiter la librairie qui vient d'acheter le contenu de plusieurs bibliothèques. Vous découvrirez en particulier une bibliothèque entière consacrée aux oiseaux et à l'histoire naturelle, un beau rayon littérature et poésie françaises et de nombreux ouvrages d'histoire, de droit et de médecine des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. À noter : des éditions originales de Jules Verne.



Atelier Quillet
Village Artisanal
7 chemin du Corps de Garde - Loix
Tél. : 05 46 29 04 25
Ouvert toute l'année du lundi au vendredi, de 10hà 12h et de 14h à 18h.

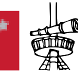
Les 7 Boules de cristal en patois charentais



Mille Sabords est un magasin extraordinaire pour petits et grands. On y trouve tout ce qui touche de près ou de loin au monde d'Hergé, le père de Tintin. Olivier Poirier a d'ailleurs trouvé le moyen de créer un phénomène unique en France : deux boutiques l'une à Saint-Martin, l'autre à La Rochelle, totalement consacrées à l'univers d'Hergé. On trouve dans cette librairie spécialisée tous les produits dérivés : figurines de Tintin et des autres personnages, objets cultes telle la célèbre fusée qui conduisit nos amis sur la lune, etc. Les amateurs et collectionneurs découvriront chez Mille Sabords toutes les pièces produites par Moulinsart, mais également des pièces anciennes Aroutcheff, Pixi, Leblon-Delienne, des lithos signées et des plaques émaillées. Dans la librairie Mille Sabords, les visiteurs pourront aussi bien trouver la dernière nouveauté BD ou objet 3D, que la pièce sortie il y a quinze ans ou plus.

La grande nouveauté de cette fin d'année est sans aucun doute la traduction en patois charentais des *7 Boules de cristal*, l'un des rares titres qui se déroule en France et en particulier pour les dernières pages à La Rochelle. Il y avait déjà un Tintin en breton, cette fois nous sommes à égalité, grâce à Olivier Poirier et les Bachibouzouks, un groupe de Tintinophiles dont il fait partie. Le titre, paru chez Casterman est disponible en boutique depuis le début du mois. Mille Sabords propose également tous les titres actuels et passés de la BD.

Mille Sabords
îlot du port – Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 36 76



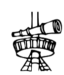
Les animations de fin d'année et marchés de Noël

Un beau village de Noël pour les APE

Au cœur d'Ars, dans un cadre de chalets illuminés, de sapins et de neige, les Associations de Parents d'Élèves de l'île de Ré, vous accueillent ce samedi 14 décembre, dans l'ambiance merveilleuse du village de Noël.



De 11h à 19h, sur la place de l'église et dans une ambiance festive autour d'animations et de jeux, vous trouverez plein d'idées cadeaux à petits prix et des jeux : pêche à la ligne, jeux des prénoms, etc. La visite du Père Noël est attendue et les enfants pourront faire la traditionnelle photo souvenir. Petits et grands lutins pourront se distraire et s'amuser, les plus téméraires enfourcheront le Rêne de Noël mécanique pour un spectacle assuré, et les petits lutins adoreront le manège 1900.
Vin chaud, chocolat chaud, thé, café, crêpes, pâtisseries, confiseries, pop corn et autres délices régaleront les gourmands. La super tombola, dont les tickets sont en vente sur place et dans chaque école, permettra aux visiteurs d'encourager les actions éducatives et récréatives organisées par les associations de parents d'élèves rétaises au profit des enfants.
Un beau cadeau de Noël pour tous nos petits écoliers rétais !



La patinoire de Noël de La Flotte

Le village commercial et artisanal de la Croix Michaud à La Flotte va prendre des allures nordiques pour se transformer du 18 au 28 décembre en un chaleureux et accueillant village de Noël. La dynamique Association des Artisans Commerçants de la Croix Michaud, AACCM 17, avec la participation de tous ses adhérents, prépare une ambiance extraordinaire pour vous recevoir pendant les fêtes.

Située sur le parking Intermarché-Bricomarché de la Croix Michaud, au cœur des cabanes de Noël, la patinoire de Noël accueillera tous les amateurs de glisse du 18 au 28 décembre de 10 heures à 19 heures. Petits et Grands pourront chausser les patins de toutes tailles loués sur place, et évoluer sur la patinoire extérieure de 110 m² en surface synthétique qui peut accueillir 50 patineurs simultanément. Écoliers et centres de loisirs profiteront aussi de la patinoire pour s'initier joyeusement au patinage sur glace.

Sous les projecteurs, la patinoire proposera deux super-nocturnes jusqu'à 23 heures, les 20 et 21 décembre, avec des canons à neige qui créeront une véritable ambiance de Noël. L'accès à la patinoire se fait tous les jours et pour les deux nocturnes avec les « packs patinoire » remis par les commerçants participants qui récompensent ainsi votre fidélité à la Croix Michaud. Une billetterie permet aussi un accès direct à la patinoire au tarif de 5 € pour ¾ d'heure d'évolution sur la patinoire, location de patin comprise. Alors, faites vous plaisir !

Pour accompagner vos achats chez les commerçants et dans les cabanes de Noël, ou vos exploits sportifs à la patinoire, vous trouverez sur le village des stands de crêpes, hot-dog, barbe à papa, vin chaud, et autres douceurs. Dimanche 22 décembre, le Père Noël fera une arrivée très remarquée et sera présent de 10 heures à 18 heures. Ne le ratez pas !

Tous les commerçants et artisans sont impliqués avec enthousiasme dans les animations et vous attendent très nombreux pour vivre ensemble ces moments de fêtes. Il y aura également une petite calèche et des poneys pour promener les enfants. Les coups de main bénévoles seront les bienvenus pour partager de petites tâches autour de la patinoire ou des stands associatifs.

Si vous êtes intéressés, Anne-Laure Klem et sa commission patinoire vous attribueront un rôle.

Tél. : 06 72 70 15 69

N'attendez pas ! Commencez l'entraînement, la patinoire de Noël ouvre le 18 décembre !

Renseignements :
AACCM - Association des Artisans et Commerçants de La Croix Michaud
Tél. Commission Patinoire : **06 72 70 15 69**
E-mail communication AACCM : **aaccm17@orange.fr**

Côté port, les animations sont organisées par la mairie et l'Union des Commerçants et Artisans de la Flotte (UCAF). Le Père Noël et son âne déambuleront dans les rues piétonnes les 23 et 24 décembre et un manège accueillera les enfants sur le port. L'ambiance sera festive au marché avec vin chaud, huîtres et spectacle pour les enfants avec le Théâtre du Gros Bonhomme le 31 décembre. Les 24 et 31 décembre, le marché aura lieu toute la journée en continu.

Renseignements :
Mairie de La Flotte
Tél. : **05 46 09 60 13**

Le Bois-Plage

Le village de Noël et ses chalets de bois s'installera du samedi 21 décembre au lundi 30 décembre, place Raymond Dupeux, à côté de la pharmacie. Il sera fermé le 25 décembre. La patinoire est la grande nouveauté de cette année et gageons qu'elle ravira les enfants et les jeunes gens ainsi que les plus âgés qui viendront regarder leurs petits enfants évoluer sur la glace, d'autant que cette animation est gratuite. Vin chaud et crêpes sont prévus pour se réchauffer. Vous découvrirez dans cette belle ambiance de fête de l'artisanat et des objets conçus par les enfants du groupe scolaire qui feront de sympathiques cadeaux.

Renseignements :
Mairie du Bois-Plage
Tél. : **05 46 09 23 11**

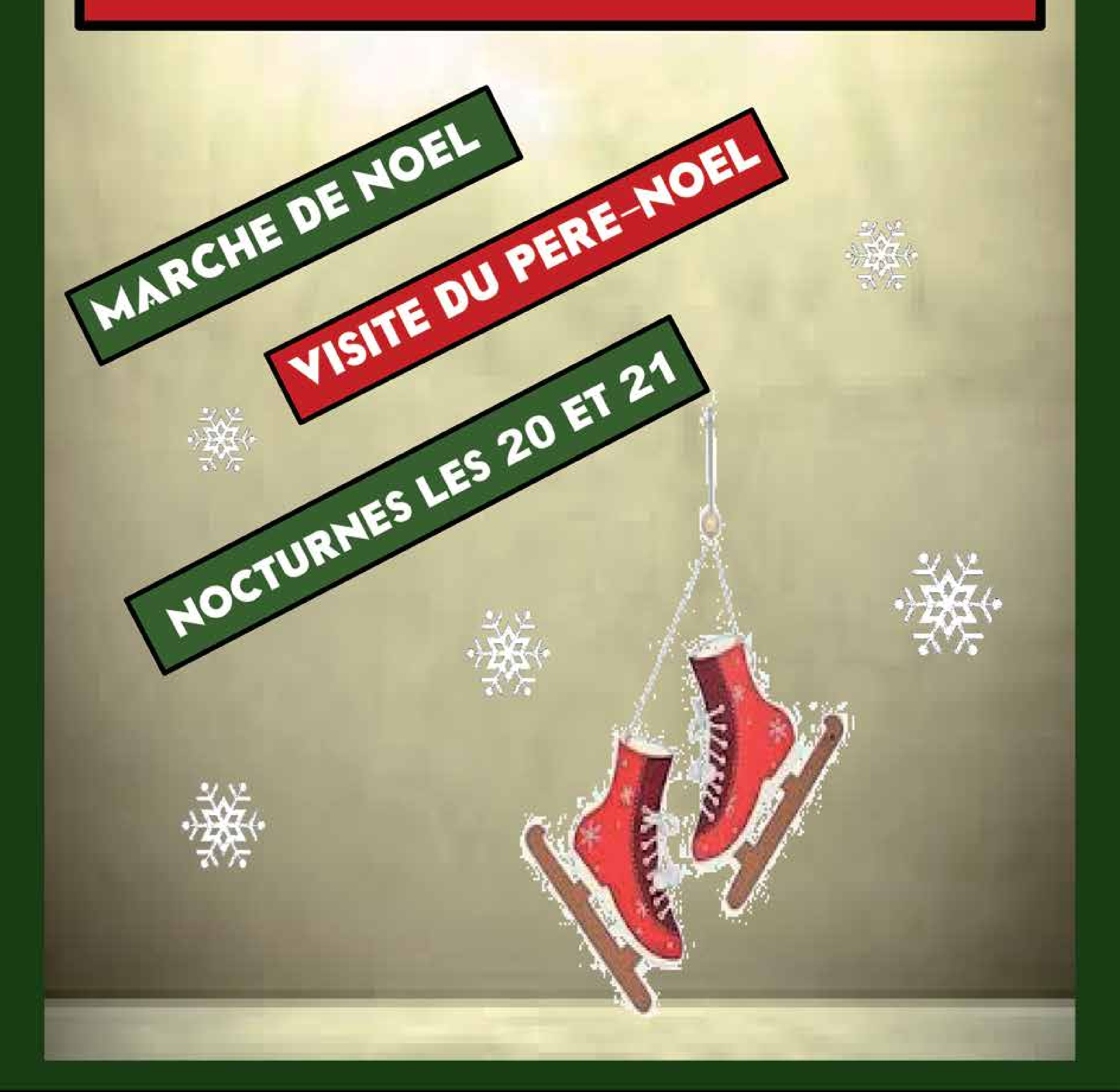
Sainte-Marie-de-Ré

Ce marché de Noël, qui a lieu pour la deuxième fois, est organisé par l'association des Commerçants de La Noue avec le soutien de la mairie. Il se tiendra place d'Antioche et dans la salle des fêtes les 21, 22 et 23 décembre et réunira de nombreux stands de créateurs, des artistes peintres, des produits locaux, d'autres gourmands, du prêt à porter, des cosmétique bio, des jouets en bois... et du vin chaud pour que ce soit encore plus convivial. Des animations sont prévues pour petits et grands avec un programme d'ateliers, des tours de poneys, des contes racontés par un lutin suivis d'un goûter, un concours de dessins, un stand de pêche à la ligne et un panier garni à gagner. Le Père Noël honorera la manifestation de sa présence le dimanche 22 décembre à 16h30.

Par ailleurs, le Noël des enfants de la commune aura lieu dimanche 15 décembre à partir de 16h au domaine hôtelier des Grenettes avec une distribution de chocolats en fin d'après-midi.

Contact : Virginie Das Neves
Tél. : **06 40 40 77 67**

PATINOIRE DE NOEL



LA FLOTTE – LA CROIX MICHAUD

DU 18 AU 28 DECEMBRE

DE 10 H à 19 H

Ars-en-Ré

Le marché festif du Nouvel An se déroulera les dimanche 29 décembre et lundi 30 décembre. La salle des fêtes abritera comme les années précédentes de nombreux commerces de bouche d'ici et d'ailleurs venus présentés leurs spécialités pour la fin de l'année. On pourra y découvrir entre autres des stands de chocolats, de spiritueux, de foie gras et de volailles et les confitures du Clocher. La rue du Havre accueillera les commerçants du marché, habituellement installés place de l'église et l'ancienne salle de gymnastique, un peu plus bas que la mairie dans la rue du Havre sera consacrée à tout ce qui est décoration et vêtements. Une tombola sera organisée, la vente des billets se fera à l'office du tourisme à partir du 20 décembre et pendant les 2 jours du marché festif. Tarif 1 € le billet. C'est notre collègue Michel Lardeux qui animera ces journées.

Renseignements :
Office de Tourisme d'Ars-en-Ré
Tél. : 05 46 29 46 09

Loix



Samedi 28 décembre allez déguster dès la fin de mâtiné les bonnes soupes concoctées par les participants au deuxième concours de soupes « La Louche d'Or de Loix ». Ce concours avait connu un grand succès l'an passé. La dégustation et les votes se dérouleront jusqu'à 12h30 et les résultats officiels seront communiqués à 13h en même temps que la remise des prix. Un petit livre de recettes sera édité à partir des soupes proposées ce jour-là. Ceux qui souhaitent participer doivent s'inscrire (gratuitement) à l'Office de Tourisme.
Le théâtre d'Aurina créé par Aurina Collet en 1989 revient à Loix pour le plus grand plaisir des enfants le 2 janvier à 11h, salle des fêtes avec un spectacle intitulé Le Paradis des jouets.
Chaque pièce est découpée en plusieurs scènes aux décors différents et accompagnée par des musiques originales et des jeux de lumières. Utilisant principalement la technique de la marionnette à gaine (main enfilée dans la marionnette), chaque personnage a sa propre intonation de voix soulignant ainsi son caractère.

La durée de la représentation est d'environ quarante-cinq minutes. Tarif : 6 €
Réservations et renseignements :
Office de Tourisme de Loix
Tél. : 05 46 29 07 91

La Couarde-sur-Mer

Un marché de Noël organisé par l'association des Commerçants de La Couarde sur Mer aura lieu du samedi 21 décembre au 4 janvier sur la place Carnot. Tivolis et cabanes seront ouverts quotidiennement de 10h à 19h et fermé le 25 décembre et le 1er janvier. On y trouvera jusqu'au 24 décembre des sapins de Noël, des produits gourmands, des idées cadeaux à offrir et du vin chaud et des marrons pour se réchauffer.
Vendredi 27 décembre et jeudi 2 janvier aura lieu une course d'Objets Roulants Non Identifiés (c'est-à-dire non motorisés !) avec deux catégories : l'une pour les adultes l'autre pour les enfants. Le départ se fera place Carnot à 16h. Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme.
Mardi 24 décembre, à 18h30, le Père Noël passera par La Couarde avant de s'embarquer pour sa grande tournée nocturne. Vous pourrez le rencontrer, grâce à l'association « La Couarde en Fête », sur le parvis de l'église où il distribuera des bonbons et des cadeaux.

Renseignements :
Office de Tourisme
de La Couarde-sur-Mer
Tél. : 05 46 29 82 89

Saint-Martin-de-Ré



Du 23 au 31 décembre des cabanes pleines d'idées cadeaux et de bonnes choses à déguster seront installées sur le port de Saint-Martin et ouvriront de 11h à 19h30. Avec deux buvettes pour vous réchauffer et un manège pour les enfants et une crèche vivante animée par Yvette qui se trouvera devant l'église. Parmi les animations à ne pas rater la Zumba de Noël à 15h30 sur le port le 29 décembre et pour les enfants les spectacles de Donin qui auront lieu Salle Vauban à des dates différentes mais à la même heure : 15h30. Il y en aura quatre : *Une vache sur un mur*, mardi 24 décembre, *Le Camelot de Trémolos*, mercredi 26 décembre, *Pommé-glantine*, samedi 28 décembre et *Gouttes de Contes* lundi 30 décembre. Et tous les jours, le manège de Tony Fricot sur le port.
La Vague Bleue organise un « marché de Noël », vendredi 13 décembre à 15h au CDAIR (40, av de Gaulle à Saint-Martin - ZA des Salières).

Fêtes : Intermarché met les petits plats dans les grands pour régaler vos papilles !

C'est le temps des fêtes, des moments à partager en famille, entre amis, ou tout simplement l'occasion de se faire plaisir avec des produits savoureux, festifs qui sortent de l'ordinaire.



Les menus élaborés côté Traiteur, les produits festifs aux rayons poissonnerie, boucherie, crèmerie, et plein d' idées cadeaux côté épicerie, vous offriront dans les magasins de La Flotte et de Saint-Martin les meilleures sélections pour réussir vos réveillons de fin d'année et faire plaisir à vos proches.
Le service Traiteur d'Intermarché* a conçu des menus de rêve pour toutes les bourses et tous les appétits : du menu « Délices » (9,90 € par personne) au Menu « Gastronome » (25 € et des avantages carte), en passant par les menus « Exquis » (14,95 €) ou « Gourmand » (19,95 €), tous raviront vos papilles, cuisinés avec des produits transformés en France : saumon, gambas, foie gras, noix de Saint-Jacques, canette, pintade, poularde, chapon...
Les petits n'ont pas été oubliés avec le menu « Chenapan » (6,50 €) composé notamment de croustillants au saumon fumé et de parmentier de poulet, de quelques douceurs sucrées et d'un cadeau surprise !
Côté fromagerie à la coupe, Intermarché propose également son « Plateau de 5 fromages » et, pour les desserts, ses pâtisseries fraîches de fête **.
Au delà des menus complets du service traiteur, les magasins de La Flotte et de Saint-Martin mettent à l'honneur des gammes et des produits festifs : épicerie fine avec plein d'idées gourmandes, chocolats de Noël, gamme festive au rayon boucherie avec à la demande : cerf, sanglier, boudins, volailles, chapons. Le banc poissonnerie très joliment décoré est aussi particulièrement bien achalandé en cette période : huîtres, coquilles Saint-Jacques, homards, crabes, saumon.
Une petite gamme de caviars d'Aquitaine et des idées d'association caviar – vins vous sont conseillées.
Pour accompagner vos repas, des vins de grands crus, sélectionnés pour la Foire aux vins, vous attendent aux côtés des meilleurs champagnes, mousseux et crémants sans oublier les whisky haut de gamme. Des coffrets de vins et de champagnes constituent des idées de cadeaux qui seront appréciés de vos hôtes.
Finissez l'année en beauté, avec des produits sélectionnés et aux prix étudiés au plus près par les Mousquetaires d'Intermarché, des chefs d'entreprise indépendants, acteurs de votre quotidien mais aussi de moments uniques !

Nathalie Vauchez

* Date limite de commande en magasin : le 19 décembre à 18 h pour Noël – le 26 décembre à 18h pour le Nouvel An
** Rayon Pâtisserie fraîche au magasin de Saint-Martin uniquement






Intermarché – La Croix Michaud – La Flotte
Tél. : 05 46 09 52 56
4 avenue des Corsaires – Saint-Martin-de-Ré
Tél. : 05 46 09 42 02

BILAN DE MANDAT - SAINT-MARTIN-DE-RÉ

Patrice Déchelette, « facilitateur de projets »



Patrice Déchelette, Maire de Saint-Martin-de-Ré

Ré à la Hune : *Après deux mandats de conseiller, un troisième, de maire s'achève. Comment avez-vous vécu ces 6 dernières années et quel bilan global en faites-vous ?*

Patrice Déchelette : Les premiers mois furent disons délicats à gérer en raison d'une adversité farouche émanant de certains élus de la liste adverse. Mais aujourd'hui, au terme de ce mandat, je crois pouvoir affirmer que grâce à l'équipe qui m'a entouré et soutenu, dotée des compétences requises, notre bilan est positif. Pour y parvenir, nous y avons mis tout notre cœur, nous n'avons pas compté nos heures. Pour mon compte personnel, je pense mairie, je vis mairie. J'espère que nous n'avons pas déçu les Martinaises et les Martinais qui nous ont élus.

Durant ce mandat ont été menées des opérations importantes. Qu'elles furent selon vous les plus significatives ?

Sans hésiter, je vous réponds : être parvenu, certes avec l'appui financier de la Communauté de Communes, à acquérir l'ancienne maison de retraite au nez et à la barbe des promoteurs immobiliers. Cela va nous permettre de réaliser 63 logements sociaux, une crèche et une ludothèque, confortant ainsi la vie permanente dans la commune en repoussant par là-même le problème récurrent qui se pose à nos écoles à chaque rentrée, à savoir s'il on ouvre ou si l'on doit fermer une classe. Oui, c'est l'opération dont je suis le plus fier... et dans la foulée de celle-ci figure la restructuration de la halle de sports, laquelle était menacée de fermeture. En jetant un coup d'œil au tableau de réservation et d'occupation de cette salle entre collégiens et associations, on se rend vite compte combien celle-ci, créatrice d'un véritable lien social, s'avère indispensable à la population insulaire.
Si l'on peut retirer une certaine fierté d'avoir mené de grandes opérations à leurs termes, toutes, même les moins visibles sont importantes car toutes vont dans le sens de l'amélioration de la vie quotidienne dans la cité. Ainsi, d'un point de vue non seulement environnemental mais également significatif pour les finances communales, la restauration d'un ancien puits et l'enfouissement d'une cuve de 40 m^3 destinée à la récupération des eaux de pluies sur la toiture de la halle de sports autorisent l'arrosage des terrains du complexe Marcel Gaillard. Démarche identique pour la cale de carénage sur le port où les eaux sont récupérées, filtrées, et ensuite récupérées. Plus perceptible pour le citoyen, la plantation de nombreux arbres en tous points de la commune.
D'un point de vue économique, nous avons redonné un deuxième souffle au port, véritable poumon de Saint-Martin. En créant ce pôle attrayant avec à proximité des parkings réhabilités offrant une heure de gratuité, ce sont des commerces valorisés. De ce renouveau, la venue de la régate Bati Cup en témoigne.

Au cours d'un mandat, il y a obligatoirement des satisfactions, mais également des déceptions. Alors...

Tout ce qui a déjà été évoqué précédemment appartient à la rubrique des satisfactions, mais permettez-moi d'y rajouter le travail accompli en Communauté de Communes. Au début de mon mandat, je ne connaissais que très peu des élus communautaires, mais très vite l'assemblée s'est montrée des plus solidaires. Oubliées, sauf peut-être à une exception près, les querelles de clochers.
Côté déceptions... certes, il y eut le retard à l'allumage du début de mandat causé par l'obstruction systématique de plusieurs conseillers municipaux, mais, et certains diront que c'est propre à la France, c'est surtout la lenteur des procédures administratives qui m'a déçu. Devenir maire, c'est intégrer l'école de la patience !

Ce n'est un secret pour personne, vous serez de nouveau candidat en mars prochain. Quelles motivations vous poussent à repartir ? Par ailleurs, votre liste est-elle déjà bien avancée ?

Oui, je souhaite briguer un nouveau mandat car nous avons (et non « je ») un bilan à défendre et des projets à faire naître. Quant à ma motivation, elle est identique à celle que j'avais il y a 18 ans. Né de parents martinais, je me sens très attaché à Saint-Martin où j'ai usé mes fonds de culotte en y étant gamin, puis, quelques années plus tard, en tant qu'enseignant, 37 ans durant j'ai vu passer plusieurs générations de jeunes martinaises et martinais.
Voilà ce qui me pousse, ce qui nous pousse. La preuve en est qu'à ce jour notre liste est quasiment finalisée. Nous la communiquerons officiellement courant janvier 2014.

S'il fallait vous trouver un qualificatif... comme maire, comment vous définiriez-vous ?

Je suis quelqu'un qui aime mettre de l'huile dans les rouages. Alors disons que je suis « un facilitateur de projets ». D'ailleurs, depuis toujours, de cette citation de Voltaire j'en ai fait un peu ma devise ; « Ce n'être bon à rien que n'être bon qu'à soi ».

Propos recueillis par Jean-Pierre Pichot

BILAN DE MANDAT - ARS-EN-RÉ

Garder un cap qui privilégie l'intérêt collectif


Jean-Louis Olivier, Maire d'Ars-en-Ré

Ré à la Hune : *Vous vous représentez pour un 4ème mandat. La rumeur court que si vous êtes élu, vous passerez la main en cours de mandat.*

Jean-Louis Olivier : Je souhaite préparer ma succession, ce qui ne veut pas dire que j'arrêterai en cours de mandat. Je suis arrivé en 1967 à Ars, ma vie s'est faite ici. En acceptant la responsabilité de maire, j'ai voulu rendre à l'île de Ré ce qu'elle m'avait donné. J'ai le sentiment d'avoir rempli le contrat. Mais je n'ai pas encore trouvé la personne qui veut prendre le relais. C'est un changement en douceur que je cherche, pas une cassure.

S'il n'y avait qu'une seule chose à retenir de ce 3ème mandat, quelle serait-elle ?

Xynthia m'a beaucoup marqué. Grâce à la solidarité et la maîtrise du risque nous nous sommes vite redressés. Les conséquences sur le futur PPRL apparaissent désastreuses sur le plan économique et humain. L'adage dit « Quand le bâtiment va, tout va », tout est lié, l'emploi, le logement, la vie économique, les écoles. Ce problème est celui de tout le canton nord. La réserve urbanisable d'Ars n'était déjà pas énorme, il ne restait que 10 ha sur les 94 ha urbanisés du village. Nous sommes la commune qui a le moins construit depuis 20 ans.

Quelle réalisation concrète vous a le plus satisfait ?

La construction de logements à loyers modérés sur le terrain du couvent, en plein centre du village est un vrai contentement, tant sur le plan de l'urbanisme que sur la façon de vivre ensemble. Je ne remercierai jamais assez les Sœurs de la Sagesse qui ont décidé de vendre leur terrain à la commune, de surcroît à un prix raisonnable. Nous avons livré sept logements en octobre 2009. Malgré un contentieux avec un voisin, je n'ai pas lâché. Nous avons aussi restauré la chapelle attenante. À ces habitations, se sont rajoutés quatre appartements communaux. Nous sommes en phase de finalisation des quatorze logements à La Grange, qui seront livrés en mars prochain. Je me suis entêté sur ce projet. Il a fallu treize ans pour aboutir, entre l'achat de quatre parcelles, la modification du POS, les deux enquêtes publiques, la révision du projet, et la construction. Dans un an, 29 logements aux Brises marines, sous maîtrise d'ouvrage de la CdC, compléteront l'offre. Nous avons une longue liste d'attente, des jeunes couples, des seniors, des personnes seules. Les attributions restent à faire.

La population d'Ars est vieillissante, 40 % ont plus de 60 ans. Qu'avez-vous fait pour maintenir ou faire venir des jeunes ?

Après la fermeture d'une de nos classes, nous avons monté un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec Loix. C'était la seule solution pour sauver mutuellement nos classes. Nous avons créé le centre de loisirs Méli Mélo. Nous avons signé une convention avec Les Portes, Saint-Clément et Ré Espaces jeunes, pour mettre en place Le Studio, dédié aux 11-17 ans. Un local a été mis à leur disposition à côté de la salle des sports. J'ai toujours plaidé pour la mise à disposition d'équipements sportifs pour les jeunes. La piste de skate, le mini terrain de foot et l'aire de jeux à Grignon ont été réalisés. La salle des sports a été inaugurée en juin 2009. Dès lors que l'outil a existé, on a vu y arriver de nouvelles activités. Elle tourne à plein régime le soir. Elle sert aussi à des manifestations culturelles, le basket de Saint-Clément y dispute même des matchs.
Au plan économique deux sauniers vont construire un bâtiment de stockage sur un terrain communal. Nous espérons faire de même pour de jeunes agriculteurs arsais.

D'aucun disent que le centre bourg est quasi mort. Que leur répondez-vous ?

Coup sur coup le boucher est parti à la retraite, le poissonnier a changé d'orientation. Ces deux commerçants vendaient le fond et les murs, la commune ne pouvait pas suivre financièrement en raison du prix de l'immobilier. J'ai considéré comme un échec de voir partir ces commerces et de ne pas avoir pu les remplacer. Cependant nous avons réussi à maintenir l'épicerie sur la place de l'église. Malgré mes regrets de son déplacement en périphérie d'Ars, la pharmacienne est satisfaite de sa nouvelle localisation, les gens peuvent se garer au plus près. Du fait de la longue période d'hiver, nous avons du mal à trouver des commerçants à l'année. Ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de commerces que les volets se ferment. C'est parce que les volets se ferment qu'il n'y a plus de commerces. D'un côté on constate une demande de commerces de proximité, et de l'autre une forte évasion vers le sud de l'île et La Rochelle. Les comportements ont changé. En mars 2012, nous avons voté la préemption des baux commerciaux. J'ai l'espoir de voir la tendance s'inverser et de constater l'arrivée de commerces de premier service. Et l'été, il y a un véritable engouement pour le marché. Il faut trouver le juste équilibre entre ceux qui vivent à l'année et les 58 % de résidents secondaires du village.

Quelles ont été les conséquences de la municipalisation du port au 1er janvier 2008 ?

Elle nous a donné les moyens de mettre le port à niveau. Grâce aux subventions du Conseil général, nous avons réalisé des travaux pour 950 000 €. Ce dossier a nécessité beaucoup de temps passé, en faisant en sorte que les usagers rencontrent le moins de gêne possible. Nous avons aussi racheté au Département les bâtiments de l'îlot. Les subventions sont terminées. Il faut maintenant passer à l'étape port propre. La non-acquisition des bâtiments de la DDE reste une déception. Après Xynthia, les services de l'État ne nous ont laissé qu'une étroite fenêtre de tir. Nous ne pouvions y installer ni commerces, ni logement autre que celui existant.

Il y a six mois, le conseil municipal a voté la restructuration de l'îlot sur la place de l'église. Le VVF va être cédé. De grands changements s'annoncent…

Le devenir de ces bâtiments communaux a été longuement discuté. Ce projet est acté, la mairie sera installée dans l'ancienne maison des docteurs, l'office du tourisme, la police municipale, la bibliothèque vont déménager. L'ensemble coûtera 1 750 000 €, auxquels se rajoutera le coût des réaffectations. Pour le VVF, propriété de la commune depuis 30 ans, la convention de gestion a été prolongée jusqu'à fin décembre 2013. Il ne s'agit pas de céder les bijoux de la couronne, c'est un report d'actifs. Sa vente devrait rapporter 3,3 millions d'€ et permettre de réinvestir dans la remise en état du patrimoine communal qui reste encore conséquent et qu'il faut l'entretenir. Nous ne dépenserons pas tout.

Les rues de la commune se sont transformées. Vous aviez affirmé que le programme était ambitieux.

Depuis deux mandats, nous avons réalisé tout ce qui méritait de l'être, soit en colmatant, soit en refaisant bien et plus durable. 4 400 000 € ont été investis depuis 2007. La placette de la mairie est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Quant aux chemins ruraux communaux et à la voirie du port, grâce au Fonds de Solidarité de l'Union Européenne accordé après Xynthia, ils ont pu être remis en état. Le giratoire à l'entrée d'Ars, souhaité depuis quinze ans, a pu voir le jour en octobre 2011, avec le concours du Conseil Général.

On vous sent perplexe pour l'avenir.

Nous devons oser des projets, tout en restant prudent. Faire revenir de la vie au centre du village est une priorité. En concertation avec la CdC, j'aimerais regrouper des professions de santé dans l'enceinte des ex-Brises Marines. Mais avec le PPRL nous sommes dans l'incertitude. Les associations réclament un bâtiment pour le stockage de leur matériel, je souhaite sa construction. Il faut aussi réaliser un bassin de rétention des eaux pluviales de la commune, la mise aux normes est obligatoire. Pour le port il faut prévoir un dragage, extraire les vases et savoir où nous allons les mettre. La réfection de la voirie de Grignon est nécessaire. Nous voulons aussi détruire l'ancienne salle des sports pour y réaliser une aire de jeux multi-sports, très demandée par les jeunes. Et nous attendons la décision de la DRAC pour la rénovation de l'intérieur de l'église.

C'est quoi être Maire ?

La fonction demande une grande disponibilité. Quand je suis devenu maire, je ne savais pas ce qui m'attendait ! Je suis patron depuis l'âge de 22 ans, un maire est en quelque sorte un chef d'entreprise. Il associe des éléments qui combinent utilité, esthétisme et budgets acceptables, au profit de la collectivité. Tout cela ne va pas toujours ensemble, il faut harmoniser. Nous devons avancer ensemble, vivre ensemble ou survivre ensemble.

Propos recueillis par Maryline Bompard

PRIMAIRES SOCIALISTES EN VUE DES MUNICIPALES DE MARS 2014

Municipales à La Rochelle, un remake de 2012

Cela devient une constante, en période électorale, La Rochelle, belle et rebelle, se distingue avec des joutes électorales qui bafouent l'autorité du Parti Socialiste en ne respectant pas le choix des investitures imposées par la rue de Solferino. D'où en 2012 l'entrée en dissidence victorieuse du candidat local Olivier Falorni.

En cette fin d'année 2013, à l'occasion des Primaires socialistes devant désigner le candidat PS aux prochaines municipales de mars 2014 à La Rochelle, le candidat Jean-François Fountaine, battu de 34 voix par la candidate soutenue par le Maire sortant Maxime Bono : Anne-Laure Jaumouillé, réfute le verdict des urnes, dénonçant un scrutin soit disant entaché d'irrégularités. Ne respectant pas la charte d'éthique des Primaires qu'il avait signée, Jean-François Fountaine décide alors d'être malgré tout candidat en se présentant comme « *un candidat libre et indépendant* », ce qui lui vaudra son exclusion immédiate du PS.



Jean-François Fountaine et son équipe lors du meeting à l'Oratoire

Sans doute peut-on être déçu au soir d'une élection perdue, mais quand la Haute Autorité des primaires ne trouve rien à redire quant au déroulement de ces élections, outre le fait de se montrer mauvais perdant, n'est-ce pas prendre le fait démocratique un peu à la légère ?

Un nouveau combat fratricide se profile

Au surlendemain de ces Primaires, plusieurs de ses amis, des jeunes qui étaient présents à ses côtés lors du grand show du vendredi 29 novembre à l'Oratoire se demandaient « *s'ils ne s'étaient pas tous trompés de campagne. Preuve en est que c'est dans des bastions réputés comme étant les plus à gauche, notamment Villeneuve, que nous avons réalisés les moins bons résultats* ».

De mauvais résultats qui s'expliquent en partie du fait qu'avant de devenir adjointe aux finances, Anne-Laure Jaumouillé fut une élue de terrain, très impliquée dans l'animation des quartiers populaires. Sans doute la preuve qu'on ne l'a pas oubliée.

De son côté Maxime Bono ne comprend toujours pas l'attitude et la décision de Jean-François Fountaine « *qui donnent une bien piètre image de la politique en général. Enfin, les Rochelais décideront de l'avenir de leur ville le jour J, et je souhaite que, comme l'a déclaré Jean-François Fountaine, "celui qui remportera la Primaire deviendra le futur maire de La Rochelle". Mais dorénavant, c'est à mettre au féminin !* ».

Une question se pose aujourd'hui : « *La droite profitera-t-elle mieux qu'en 2012 de cette division à gauche ?* ». Selon une ancienne militante PS, « *pas besoin de lire dans le marc de café, le FN glanera là encore quelques voix. Et, si Jean-François Fountaine ne change rien à sa stratégie, il faut s'attendre à une triangulaire Jaumouillé / Morvant / Fountaine au second tour, et dans ce cas de figure, on n'est sûr de rien. D'autant qu'on ignore sur quel candidat se reporteront les voix des autres partis de gauche* ».

« L'expérience ! »

Et voilà qu'elle refait surface à chaque fois qu'un jeune candidat vient titiller un élu plus âgé désireux de briguer un nouveau mandat.



Doctorante en histoire à la FLLASH (faculté de lettre, langues, arts et sciences humaines), Anne-Laure Jaumouillé se doutait-elle qu'un jour... ?

D'où cette rengaine que l'on entend bien trop souvent lors d'élections : « *Écoute mon petit, moi je sais à quelle porte aller frapper pour faire avancer au plus vite tel ou tel dossier. J'ai l'expérience.* » Et pourtant, il faut bien se lancer un jour ou l'autre, et, à 34 ans (comme le nombre de voix qui lui permettent de remporter cette Primaire), ce jour est arrivé pour Anne-Laure Jaumouillé. « *Il nous reste maintenant à transformer l'essai, ce qui, je l'avoue, ne sera pas chose facile. Avec Jean-François Fountaine en électron libre, rassembler la gauche ne sera pas simple. Mais il nous reste 2,5 mois pour faire du mieux possible, car pour tous ceux qui m'accompagnent dans ce projet, l'objectif, c'est de conserver la mairie de La Rochelle, donc de battre la droite à tous prix.* »

›› Jean-Pierre Pichot

MUNICIPALES LA ROCHELLE

Dominique Morvant : une candidate UMP-UDI combative et soutenue

Le 26 novembre, le Président de l'UDI de Charente-Maritime, François Drageon, organisait un dîner de présentation des candidats UDI de La Rochelle et des communes de l'Agglomération Rochelaise, auquel il avait aussi convié Dominique Morvant, tête de liste UMP-UDI à La Rochelle.



François Drageon, Président de l'UDI Charente-Maritime, a assuré Dominique Morvant, candidate UMP-UDI aux municipales de La Rochelle, de son soutien, lors de la soirée de présentation des candidats UDI en Charente-Maritime, le 26 novembre dernier

L'UDI et l'UMP main dans la main, pour un mariage de raison

« *Il y en a assez de l'hégémonie socialiste à La Rochelle, l'UDI est solidaire de l'UMP pour bâtir La Rochelle avec des idées novatrices, d'ouverture, de tolérance et de responsabilité. Pour cela nous ne misons pas sur un parti politique mais sur des personnalités et en politique, il y a un grand principe il ne faut jamais gagner avant de partir. Ceux qui ne marcheront pas avec la liste d'union UMP-UDI ne seront pas acceptés, il n'y aura aucune dérogation. Ce qui n'empêche évidemment pas les candidats UDI d'avoir leur propre identité, il n'y a aucune ambiguïté à ce sujet* » a-t-il précisé avant de donner la parole à Dominique Morvant.

« *C'est la jeune génération qui nous a poussés à cette union et a servi d'aiguillon pour bâtir ensemble un projet. Il s'agit d'un mariage de raison sur la base de valeurs communes. Les Rochelais veulent des projets. Ils ont envie de bâtir. Il faut que La Rochelle retrouve son leadership naturel. Je suis une femme libre et je veux travailler avec toutes les sensibilités, y compris de gauche, les clivages politiques on n'en veut plus et j'ai beaucoup de gens de la société civile qui me soutiennent, j'ai besoin de vous, de tous, j'ai besoin d'être portée* » a annoncé Dominique Morvant, avec une certaine humilité.

Des soutiens sans faille de sa famille politique à Dominique Morvant…

Et malgré la dureté du combat qui l'attend, elle était tout sourire 48 heures après, lors de l'inauguration de son local de campagne, le 28 novembre, aux côtés des cadors UMP du département, ses « amis fidèles » venus la soutenir, quelques jours après la venue de Bruno Le Maire à La Rochelle : Dominique Bussereau, Didier Quentin, Stéphane Villain. Même s'il n'était pas présent, Jean-Louis Léonard a aussi assuré de son soutien la candidate féminine.

Dominique Bussereau lui a conseillé de « *ne pas se laisser impressionner par le spectacle donné par les socialistes à La Rochelle* » (et il est vrai fortement médiatisé) et de tenir son cap, en l'assurant de son soutien indéfectible.

Des jeux plus ouverts que par le passé ?

Même si la droite n'a plus gagné une élection municipale à La Rochelle depuis bien longtemps, faisant dire il n'y a pas longtemps à un candidat socialiste que « *le vainqueur des primaires socialistes sera le prochain Maire de La Rochelle* » (sic), celle-ci se met à espérer. Bien sûr que des électeurs de droite sont allés voter lors des primaires socialistes afin de favoriser la candidate jugée la « moins dangereuse » pour la candidate de droite. Bien sûr que le maintien en lice du candidat « ex-socialiste » risque de favoriser une triangulaire, dont personne n'est aujourd'hui en mesure de dire qui profitera, sinon qu'au passage le FN progressera encore.



Dominique Bussereau est venu soutenir la candidate UMP-UDI Dominique Morvant lors de l'inauguration de son local de campagne, le 28 novembre dernier

Les jeux n'avaient en tout cas pas été autant ouverts depuis bien longtemps sur La Rochelle, espérons que les têtes de listes féminines PS et UMP-UDI sauront respecter une certaine éthique - devenue assez rare en politique – et élever les débats. Et que les jeux politiciens ne prendront pas les proportions de ceux des Législatives, au cours desquelles les idées et principes – de droite comme de gauche - ont été oubliés voire bafoués à des fins de revanche politique… Nonobstant toute considération éthique et citoyenne.

›› Nathalie Vauchez

ENVIRONNEMENT

Exit les poteaux à Loix

Il a fallu vingt ans pour que les poteaux d'électrisation disparaissent du paysage loidais.


Derniers vestiges à Loix

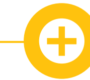
« *Lorsque je suis arrivé à la mairie en 1995, il y avait un projet, porté par Maurice Dupuy et René Hénaut adjoints, qui avaient pris en charge l'assainissement et le tout-à-l'égout. Parallèlement, François Blaizot, président du Conseil Général, avait donné l'impulsion via le Syndicat Départemental d'Électrification Rurale (SDER), pour dissimuler les réseaux Télécom, avec une prise en charge financière conséquente* » se souvient Lionel Quillet, Maire de Loix. Vingt ans après, la boucle est quasi bouclée. D'importants travaux sont en cours entre le camping des Ilattes et la pointe du Grouin.

Des tranchées courent le long de la route, dans lesquelles seront déroulés les câbles de moyenne tension, les derniers câbles de basse tension, et ceux du téléphone. Un transformateur surélevé a été positionné au Grouin, avec un petit transformateur relais près du camping. Ces travaux sont onéreux. Au fil des ans, une partie a été prise en charge financièrement par les organismes d'électrification et de téléphone. Toutefois, depuis 1985, la commune a dû débourser 900 000 €, en faisant plusieurs fois appel à l'emprunt. « *Nous voudrions faire la même chose aujourd'hui, ce serait bien plus compliqué. En 20 ans, les coûts de ce type de travaux ont été multipliés par deux* » rajoute le Maire.

Il est loin le temps où les réseaux de moyenne tension, avec leurs gros transformateurs intégrés, partaient du Château d'eau, passaient sur la route du Pertuis, traversaient le ciel du camping pour arriver jusqu'au Grouin. Les réseaux des 51 rues et venelles de Loix vont donc être tous enfouis. Il reste encore, sur certaines maisons du centre du village, des vestiges de l'époque où lorsqu'on enlevait les poteaux électriques, les fils étaient ensuite posés sur les façades extérieures des maisons. L'heure est maintenant à la fibre optique et au haut débit pour internet, amélioration incontestable en matière de communication. Lors de la réalisation de la piste cyclable « La piste du sel » les réseaux y ont été enfouis en dessous.

S'il n'y a plus ni poteaux ni fils électriques, comment vont faire les oiseaux pour se rassembler avant leur migration ? Ils ont encore jusqu'à mars, date de fin des travaux à Loix, pour trouver une idée.

Maryline Bompard



LA FLOTTE, PRÉCURSEUR EN MATIÈRE D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX


Au centre de La Flotte, un pigeonnier en pierre de taille cache un transformateur

Les premiers effacements des réseaux aériens ont été réalisés en 1982, à la faveur de la construction des rues piétonnes et des terrasses du quai Sénac de Meilhan. Puis de 1991 à 1993, La Flotte a été transformée en vaste chantier, du Morinand au Bois Plage, limite de son territoire, jusqu'à l'orée de Rivedoux. « *Tous les réseaux ont été enfouis, même jusqu'aux maisons les plus isolées, et ce, sur la totalité des 1232 ha du territoire de la commune. Une vraie épopée !* » raconte Léon Gendre, le maire. Les chiffres sont parlants : 85 km de câbles téléphoniques, 15 km de câbles moyenne tension, 42 km de câbles basse tension et de câbles d'éclairage public. Quinze transformateurs électriques ont été posés, en plus de ceux déjà existants, certains ont même été habillés de pierre de taille ou de bois.

Le tout a coûté 30 millions de francs, rénovation des rues comprises, soit 4 800 000 €. La commune de la Flotte en a supporté la moitié. Aujourd'hui il n'y a plus de traces de réseaux aériens. Il reste cependant la ligne haute tension, 90 000 volts. Elle part du tablier du pont, puis elle est souterraine à Rivedoux, et elle traverse La Flotte jusqu'au Morinand. Elle alimente toute l'île de Ré, elle est du ressort d'EDF.

RESTAURANT

Jérôme Laporte : « Avec L'Avant Port, je réalise un rêve d'ado ! »

On connaissait le chef cuisinier Jérôme Laporte du restaurant La Route du Sel à Loix. En parallèle, dès lundi 16 décembre, il va officier au restaurant L'Avant Port à Saint-Martin-de-Ré qu'il vient de racheter. Une nouvelle aventure commence pour lui, un véritable retour aux sources. « *À 18 ans, à mes débuts dans le métier, je travaillais au Kiss Me Not, situé sur un des quais du port de Saint-Martin. En face, sur le quai Daniel Rivaille, entre la capitainerie du port et le Yacht Club de Saint-Martin, je lorgnais sur le restaurant Les Remparts et je rêvais d'avoir un jour un tel établissement à cet endroit. Vingt quatre ans après, j'accède à mon rêve* » s'enthousiasme-t-il. L'opportunité s'est présentée, Michel et Najat Azémar, qui exploitaient l'Avant-Port depuis 2007, souhaitaient passer la main. Jérôme Laporte garde bien sûr le nom du restaurant et le décor ne change pas. L'emplacement est de première qualité, en dehors du flux, avec une vue magnifique et une terrasse exposée plein sud. La clientèle est composée d'habitués. Jérôme Laporte va apporter sa patte de chef en travaillant des produits frais, de saison, une cuisine du marché en quelque sorte. « *Un bistrot chic, avec de beaux produits* » résume t-il. Six salariés sont en cours de recrutement pour assurer la saison estivale. Aux côtés de Jérôme Laporte, Laure Allizard sa compagne, sera l'ambassadrice du restaurant pour les services du midi et du soir. Le restaurant ouvre le 16 décembre pour les vacances de fin d'année, puis pour les vacances de février. Ce sera un galop d'essai avant l'inauguration officielle en avril prochain.

Toutefois que les fans de la Route du Sel à Loix se rassurent, Jérôme Laporte sera présent régulièrement dans le restaurant qu'il a créé il y a quatorze ans. « *J'ai une équipe solide de seize personnes pendant l'été, et ça tourne bien. Un ami cuisinier bordelais, David Dedieu, va prendre mon relais en cuisine* ».

Et aujourd'hui, Jérôme quel est le plat du jour ?



Jérôme Laporte et Laure Allizard. Plus que quelques jours et les volets de L'Avant Port vont s'ouvrir.

›› *Maryline Bompard*

AUTOMOBILE

BMW i : naissance d'une marque distinctive

La concession BMW H. Cormier célébrait le 14 novembre à La Rochelle la sortie de la nouvelle BMW i3, devant la presse et la clientèle de la prestigieuse marque bavaroise. Leader des voitures premium, le constructeur allemand a créé l'événement dans le monde de l'automobile électrique en lançant sa nouvelle marque : BMW i, concrétisation de sa vision des véhicules électriques.



Une nouvelle marque pour dynamiser la mobilité urbaine du futur

Pour ce lancement réussi, la marque a choisi BMW H. Cormier pour son professionnalisme, installé à La Rochelle depuis1979, ville dont l'image médiatisée et l'action environnementale forte en faveur des transports écologiques et les infrastructures associées, correspondent bien à la philosophie de la nouvelle marque. Dans ce monde qui change, BMW pionnier en matière de mobilité durable, affirme sa vision du développement durable et ses convictions environnementales avec la naissance de sa marque distinctive BMW i, qui nous promet de multiples déclinaisons. Les premiers exemplaires de la citadine électrique i3, parviennent chez les concessionnaires européens. Les clients potentiels se bousculent pour faire un essai sur route. Déjà 9000 commandes fermes sont enregistrées par le constructeur allemand.

BMW i3 : 100% électrique, 0 émission CO2, et le plaisir de conduire !

À partir d'une feuille blanche, la conception inspirée et innovante des ingénieurs BMW i a donné naissance au véhicule haut de gamme de l'avenir, intégrant des technologies inédites dans la construction automobile. La i3 est constituée de deux modules : le Drive (avec la châssis en aluminium, qui contient les 239 kilos de batteries lithium-ion, le moteur, les roues) et le Life (l'habitacle). Au montage, le Life vient se poser sur le Drive. La carrosserie est en plastique renforcé de fibres de carbone, plus légère et plus résistante qu'une carrosserie classique et plus facile à réparer en cas de choc. Son style et son élégance se remarquent. Identifiable au premier coup d'œil, cette citadine a l'esthétique séduisante d'un monospace urbain au caractère sportif. Elle offre un espace intérieur très confortable avec des matériaux naturels haut de gamme et une visibilité panoramique. Cette 5 portes, n'a pas de montants milieux latéraux pour libérer intégralement l'ouverture astucieuse et en opposition des portes avant et arrière. L'entraînement électrique de la nouvelle BMW i3 bénéficie des avantages de la technologie BMW eDrive, avec zéro émission de CO2 et une autonomie de 160 km qui peut être portée à 200 km avec les modes de conduite intelligents ECO PRO et ECO PRO +, voire à 340 km si vous optez pour le prolongateur d'économie Rex. Avec un moteur électrique optimisé pour l'utilisation urbaine, développant une puissance de 170 ch / 125 kw pour un couple moteur de 250 Nm, la gestion intelligente de l'énergie, un poids à vide de 1270 kg, très inférieur à celui de ses concurrentes, des pneus étroits de 155 qui limitent la résistance au roulement, la BMW i3 s'annonce très vivace et réactive. Une seule pédale vous permettra de maîtriser une accélération qui décoiffe et un freinage efficace : 7,2 secondes pour passer de 0 à 100 km.

Un engagement : accompagner la clientèle

Avant et après l'acquisition d'une BMW i3, BMW i garantit une assistance complète et fiable. Vous conduirez l'esprit libre, avec l'assurance d'une mobilité sans faille, de services BMW i assurés avant, pendant et après la conduite. Recharge privative ou publique des batteries, conduite, entretien du véhicule, gestion intelligente de la navigation électronique embarquée, télé-services, services « Inclusive », le réseau BMW accompagne votre fonctionnement quotidien et installe de nombreux partenariats avec des opérateurs publics.

En découvrant la BMW i3, en exclusivité à la concession BMW H. Cormier à Beaulieu-Est, rue du 8 mai à Puilboreau, vous accéderez à une nouvelle génération de véhicule 100% électrique. Son prix de vente très étudié, à partir de 35 000 euros selon les options, est bien celui d'une très belle réalisation, fidèle à l'image et à la notoriété haut de gamme du constructeur.

›› *Michel Lardeux*

ANNIVERSAIRE

Les Jardiniers de l'île de Ré ont 20 ans

LE P'TIT CLOS : UN JARDIN POUR LES ENFANTS DE SAINTE-MARIE



Martine Recher et les bénévoles de l'Association des Jardiniers de l'île de Ré s'activant dans le futur potager

Le P'tit Clos est l'une des réalisations auxquelles l'Association des Jardiniers de l'île de Ré a participé. Samedi 23 novembre, trois représentants maritais de l'association :

Jacqueline Cottet, Jean-Paul Chaigne et Michel Fiquet, s'activaient, par un temps plus que frais, en compagnie de quelques bénévoles, pour donner vie au P'tit Clos. Ils ont depuis le début du projet préparé ce terrain où les enfants de Sainte-Marie pourront apprendre à jardiner. Samedi matin il s'agissait de préparer le futur potager, d'entourer de planches en bois les carrés prévus pour semer les légumes et de retourner la terre. L'association Pedibus en Ré créée par Jacqueline Cottet réalisera d'ailleurs des sacs pour que les enfants puissent remporter leurs légumes à la maison. Tout est prévu ! Ce mois-ci ce sont les arbres fruitiers qui seront plantés dans des trous d'au moins 60 cm de profondeur que la même équipe aura préalablement creusés, puis viendra le tour des pieds de vignes avec l'aide de Jacques Davy.

1993-2013. Le 20 novembre 1993, sous l'impulsion de Jean Héraudeau, Christian Goumard et Jacques Enet, L'Association des Jardiniers d'Ars et des environs était créée. Six ans plus tard elle adopta son nom définitif L'Association des Jardiniers de l'île de Ré, avec pour but de réunir les jardiniers amateurs de l'île. Mais déjà auparavant ces mêmes fondateurs avaient initié des actions qui se sont pérennisées, et qui existent encore : démonstration de tailles sur arbres fruitiers en 1988, création du jardin des écoles d'Ars en 1990 avec la complicité des enseignants Annie Penaud et Eric Babaud, voyages et repas pour rassembler les amateurs de jardin de façon conviviale. Du premier conseil d'administration, il reste Pierre Pointeau toujours prêt à rendre service. François Bertin, président de l'association, a tenu à rendre hommage à ses prédécesseurs en ouverture de la 20ème Assemblée générale, tenue le 29 novembre à Ars-en-Ré. Aujourd'hui les Jardiniers de l'île de Ré comptent 130 familles adhérentes, en progression régulière. Au fil des ans l'association a fait des émules. Démarrée de Ars, elle est présente dans tous les villages de l'île de Ré.

Le jardin, mais pas que...

Chaque année pas moins de 20 tonnes de compost végétal sont commandées, de façon groupée, pour enrichir le sol des lopins de terre des jardiniers. Deux concours de belote, toujours bien dotés, sont organisés ; le prochain aura lieu à Ars le samedi 25 janvier. En plein hiver, un déjeuner-dansant réunit les adhérents ; le 9 février 2014 il prendra place à Rivedoux. Les Jardiniers participent aussi la fête des associations, font visiter des jardins, et ils voyagent. Les 4 et 5 septembre prochain, direction Montlouis, ses châteaux, ses caves, son Conservatoire national de la tomate et son DahliaColor. Les cours de taille permettent d'apprendre le maniement du sécateur : jeudi 13 février, à Ars, et jeudi 20 février à Sainte-Marie, François Berliet, éminent consultant jardinier, prodiguera ses conseils.



150 jardiniers présents à l'AG

Les jardins des écoles, une activité qui prend de l'ampleur

« *Initier les enfants aux plaisirs et à la magie du jardinage, est un des buts de l'association* » affirme François Bertin. À Ars, le jardin a déménagé près de l'école, trois classes sur quatre le fréquentent. Les enfants se sont inspiré des pieds de fèves pour une leçon de science et de dessin. Colette Piveteau à Rivedoux est fière lorsque les petits repartent avec un sac de pommes de terre qu'ils ont cultivés. Cette année, les enfants ont même réussi à faire 52 kg de compost. Depuis 2011, Loix a son jardin des écoles. En dépit de l'âge précoce des apprentis-jardiniers, le résultat est au-delà des espérances. Cette année, Sainte-Marie-de-Ré a crée le P'tit Clos (voir encadré). Gisèle Vergnon, Maire de la commune, et présente à l'AG, a suscité l'étonnement en annonçant la superficie du jardin des enfants : 1000 m² ! Appel a été fait aux bénévoles disponibles, d'autant qu'avec les aménagements des rythmes scolaires, d'autres communes sont demandeuses pour monter des ateliers-jardinage.
Pour terminer l'AG, François Berliet avec sa verve et son humour, a passionné le public en expliquant la chronologie du jardin.

Maryline Bompard

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les P'tits Vers du Fier : « Arrêtez le jetable, passez au durable ! »



La collection des gobelets recyclés s'agrandit

L'association rétaise, créée il y a trois ans, continue sur sa lancée. L'année 2013 a été riche en événements, ainsi que Jérémie le Rallier, vice-président, l'a démontré lors de l'assemblée générale du 26 novembre. Le recyclage est le fer de lance des P'tits Vers du Fier. L'idée d'utiliser des gobelets en plastique recyclés, à la place de gobelets plastique jetables, fait bien son chemin dans les esprits rétais. Plusieurs associations ont accompli la démarche en demandant conseil aux P'tits Vers du Fier, ou en s'associant à eux pour créer leurs gobelets personnalisés : le basket d'Ars, la Fête de la Sardine, la Coopérative des sauniers. Des gobelets ont été prêtés aux pompiers pour leurs bals d'été. Les P'tits Vers du Fier ont tenu leur première buvette à la Fête du marais de l'AEMA. Torchons à la main, les bénévoles ont lavé des centaines de gobelets, mais toujours avec un large sourire. Ils y étaient aussi responsables du tri et de l'enlèvement des déchets, tout comme pour la Fête de la Sardine. Ils ont été aussi présents à la Fête des Associations à Loix. Grâce à ces multiples actions, l'association a pu dégager un bénéfice de 1 895 €, versus 143 € en 2012, qui vont être réinvestis pour les nouveaux projets.

Compostage collectif

Sur le parking de La Grange, à Ars-en-Ré, le compost débuté en 2012, est maintenant mûr. La distribution aux adhérents, qui détiennent une clé d'accès au composteur, est imminente. Ce composteur a servi de témoin pour la formation de guide-composteur organisée par la CdC, formation à laquelle Clarisse Héraudeau, secrétaire de l'association, a participé. La construction du composteur du jardin des écoles d'Ars est une priorité pour l'hiver.

Rien ne se perd, tout se transforme

L'association récupère ici et là en vue de recyclage. Le char du mardi gras, en forme d'immense seiche, en a étonné plus d'un. Pour la Fête de la Nature, les déchets ramassés ce jour-là sur les plages ont été transformés en oiseaux et en sculptures, exposés sur la place de l'église d'Ars. Dans la panoplie des suggestions 2014, on trouve la réalisation de distributeurs de canettes-cendriers à poser à l'entrée des plages et la création de cendriers de poche. Et plus ambitieux encore, monter une Recylerie. « *Diminuer la quantité de déchets produits, notamment les encombrants ménagers, les réutiliser, les recycler, c'est l'objectif des Recycleries & Ressourceries. En proposant aux collectivités le réemploi comme véritable filière de valorisation des déchets, elles mettent en œuvre sur leur territoire, les principes du développement durable* ». Prenant l'exemple sur les nombreux vélos qui partent chaque année à la déchèterie, l'association aimerait débuter ce nouveau chantier, en proposant un atelier vélo, pour fabriquer des vélos presque neufs à partir des pièces encore récupérables. Avis est lancé aux bénévoles pour donner un coup de main.
Ces P'tits Vers du Fier sont aussi des agitateurs d'idées.

Maryline Bompard

Contact : ptitsversdufier@gmail.com

LA FLOTTE-EN-RÉ

Des bateaux traditionnels des pertuis aujourd'hui classés Monuments Historiques

Les bateaux traditionnels des pertuis sont des acteurs de la vie locale, cela dans des secteurs tels que l'histoire, la culture, le tourisme, la pédagogie, l'économie.


Regroupement au large

Navigation dans les Pertuis

Dans l'île de Ré, La Flotte-en-Ré abrite une collection de bateaux traditionnels des pertuis charentais qui sont venus s'ancrer à un ponton du vieux port. Elle est composée de bateaux de pêche, de travail pour l'ostréiculture, la mytiliculture, etc.

Une collection navigante de bateaux traditionnels des pertuis

Même s'ils sont d'un type proche des *oyster boats* anglais et américains, ces bateaux ont un caractère bien à eux du fait de leurs formes classiques : coque en forme avec un bouchain prononcé, faible tirant d'eau et stabilité de forme qui leur donnent un maître bau (largeur) généreux. Leur voilure est importante mais bien divisée, leur permettant ainsi parfaitement s'adapter aux régimes de vents thermiques des pertuis.

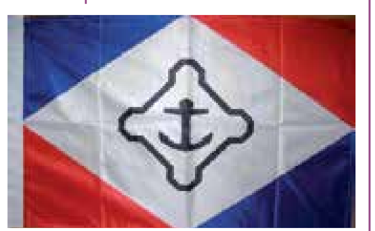
Depuis plusieurs années, grâce à la DRAC, une documentation se met peu à peu en place pour permettre aux propriétaires de ces bateaux traditionnels de disposer d'un ensemble de détails et de contacts afin de les guider dans leur restauration. Des bateaux de référence ont ainsi émergés et servent aujourd'hui de « catalogue » pour les amoureux des restaurations de qualité.

Une collection de bateaux à flot constituée au port de La Flotte

À La Flotte, l'association Flottille en Pertuis, créée en 1984, a très tôt cherché à protéger, restaurer et faire naviguer ces témoins de l'histoire maritime locale. Dans cette optique, elle a mis en œuvre le sauvetage de nombreux bateaux de propriétaires dont plusieurs sont aujourd'hui classés au titre des Monuments Historiques : Clapotis (1920), Amphitrite (1927), Laisses les Dire (1930), Général Leclerc (1949), Aurore (1926), Père Gabriel (1949).



Les bateaux classés au titre des Monuments Historiques ont seuls le droit de porter un logo particulier sous la forme de drapeau qui leur est donné par le Ministère de la Culture.


Le pavillon des bateaux reconnus Monuments Historiques

Exposés à flot dans le port de La Flotte, compléments de la « Maison du Platin » (pôle muséal de l'association), ces bateaux prolongent à l'extérieur l'offre culturelle et touristique de ce musée de site. Cela permet de sensibiliser les visiteurs aux pratiques maritimes locales, à leur histoire et à leurs évolutions technologiques.


Retour au port

Sur un plan plus dynamique, en navigation ces bateaux offrent au public leur silhouette si caractéristique. Ils montrent en évoluant sous voiles leurs qualités de navigation, leurs différents types et leurs allures, caractéristiques des différents chantiers de construction.

Depuis très longtemps, début août, il est d'usage à La Flotte d'organiser un rassemblement de bateaux traditionnels, renouant ainsi avec une tradition ancienne qui consistait à régater avec les bateaux de travail locaux, entre marins, à la belle saison. Ces moments permettaient aux marins de se confronter amicalement en famille et en équipages et donnaient lieu à des fêtes très populaires.

C'était aussi le moyen de faire évoluer la construction des bateaux car ces régates permettaient de les comparer, à armes égales, sur un parcours identique.

Mais ne manœuvre pas un bateau à voiles de tradition qui veut. Cela nécessite un long apprentissage et l'acquisition de nombreux paramètres. Redécouvrir les gestes, en connaître les réactions, c'est toute cette école de savoirs qui prend corps en naviguant sur ces unités.

Restaurer les bateaux traditionnels : un volet de l'économie locale

Depuis de nombreuses années, ce sont plus de 50 bateaux qui ont été restaurés de manière plus ou moins complète dans les pertuis charentais. Si l'on prend un budget moyen de 25 à 50 000 €, ces restaurations représentent de façon abrupte 1 à 3 millions d'euros, même si le calcul est plus complexe que cela !

Celles-ci sont souvent menées dans le cadre d'un accompagnement patrimonial de l'État (DRAC Poitou-Charentes) et du Conseil général de la Charente-Maritime.

Les chantiers de restauration compétents sont répartis dans les îles et les principaux ports des pertuis. Ils sont capables d'offrir une palette de services allant du bois classique (charpente traditionnelle) au bois moderne (bois moulé, strip planking, etc.) et possèdent un savoir faire reconnu.

Jean-Pierre Pichot

SALLE DE SPECTACLES

20 ans célébrés en fanfare

La Maline a dignement fêté son 20e anniversaire le 29 novembre au milieu des fanfares, l'occasion pour les élus de rappeler deux ou trois vérités.


L'exposition « En avant la musique»

La naissance de La Maline s'est faite sur les flonflons des fanfares rétaises, il était normal que pour son 20e anniversaire elle revienne aux sources avec les musiciens des fanfares rétaises et de la Clique-sur-Mer qui sont accueillis dans l'île depuis septembre dernier. Une exposition réalisée et organisée par la Communauté de Commune sur l'histoire des fanfares et harmonies de l'île de Ré accompagnait l'événement. Cette exposition « En avant la Musique » organisée dans le cadre du Label Pays d'art et d'histoire retrace l'histoire de cette tradition dans l'île et sera itinérante à compter du 15 décembre. Elle sera ainsi visible à la Base Nautique de La Flotte, puis à la Communauté de Communes avant de rejoindre le 6 janvier l'école de musique du Bois-Plage.

Les impôts n'augmenteront pas

Paul Neveur à l'origine de la création de La Maline alors qu'il était maire, expliqua durant son allocution qu'il avait en tête depuis longtemps la création d'un lieu culturel, mais que la commune de La Couarde ne pouvait prendre en charge seule son fonctionnement. Les débuts n'ont pas été faciles, car les Rétais ont mis une dizaine d'années à se rendre compte qu'ils disposaient d'une salle de spectacles et la rencontre avec Pierre Soler fut positive pour la programmation du lieu. De plus « *En vingt ans plus d'un million de spectateurs son passés par La Maline qui développe aujourd'hui un lien social fort* ». Lionel Quillet très pragmatique rappelait les difficultés : « *Rentabiliser une salle culturelle de cette importance dans une île de 18 000 habitants reste extrêmement difficile. Mais La Maline fonctionne bien, ses équipes réussissent à programmer 40 à 50 spectacles vivants par an et le déficit reste raisonnable. Surtout La Maline remplit son rôle, elle contribue à la vie permanente. Le problème c'est qu'en l'état c'est trop petit pour y faire en même temps du cinéma et du spectacle et que si La Maline n'évolue pas, elle mourra à petit feu. Les travaux relatifs à l'extension de cet équipement coûteront 3 millions d'euros, avec la maîtrise des travaux cela montera à 3,6 ou 3,7 millions d'euros. Avec un budget de 45 millions d'euros, la CdC peut assumer ces travaux sans augmenter les impôts. On le fait parce qu'il y a une véritable volonté politique et que pour se lancer il faut que le maire tienne bon. Or Patrick Rayton est solide, c'est pour cela que je le fais avec lui.* »


Les fanfares rétaises


Le cocktail

Après ces propos, les personnes présentes furent invitées à participer à un cocktail avant d'assister au spectacle hilarant des Poubelles Boys qui terminèrent la soirée avec le succès habituel et une *standing ovation*.

Catherine Bréjat

EXPOSITION

Noël donnera une idée de ce que sera 2014

Ouverte les week-ends d'avant Noël et pendant toute la durée des congés de fin d'année, la Galerie Glineur présentera un large éventail des artistes qu'elle accueille, certains de longue date, et de « petits nouveaux » qui feront le buzz en 2014.



Le Travesti *de Chérif et Géza*

En 2014, la galerie restera bien sûr fidèle à ses artistes : Barreau, Brérot, Corti, Gros, Hopkins, Littot, Testa et Sidorowicz pour la peinture ; Dussaillant, Étienne, Favre, Pouchain, Wohlfahrt pour la sculpture, et Coquelin pour ses sièges.

La galerie accueillera dans ses murs le couple franco-allemand Chérif et Geza pour un travail de peinture à quatre mains sur « L'Esprit du mur », le sculpteur belge d'origine sud américaine Edmundo Solari avec une palette de personnages tendres et poétiques, et « Les visiteurs du Havre » du photographe de presse Gérard Lecompte.

Comme chaque année, deux événements sont prévus, avec à l'Ascension « Retour de New York », 20 toiles de Dominique Barreau ; et fin juillet, « L'Esprit du mur » avec Chérif et Geza. Et... sait-on jamais, d'autres surprises artistiques à découvrir !

Des artistes à découvrir sans modération

Geza Jäger, native de Düsseldorf et **Chérif Zerdouni**, natif de Tebessa en Algérie, vivent et travaillent dans une usine désaffectée dans le Tarn. Mais c'est à Berlin que le concept « Esprit du mur » va naître dans un travail qu'ils réalisent sur des murs imaginaires (des panneaux de bois). Ce couple aux graffitis libres signés « K R M » est passé maître dans un art urbain, iconoclaste et rebelle.

Uruguayen de naissance, le sculpteur **Edmundo Solari**, aujourd'hui citoyen belge, est à la fois artiste et artisan du métal. Avec lui, mêlant tradition et modernisme, les choses simples de la vie se transforment en statues de bronze, d'acier ou de fer.

Jean-Pierre Pichot

Galerie Glineur
Place de l'Église
Saint-Martin-de-Ré
Tél. : **05 46 09 10 90 / 06 80 43 70 63**
E-mail : **galerie.glineur@neuf.fr**
Site : **www.galerieglineur.com**

PORTRAIT

Irène, une figure maritaise

Tout le monde à Sainte-Marie-de-Ré l'appelle Irène. Et si quelqu'un demande à rencontrer Irène, ses voisins s'amusent à lui demander : « Laquelle ? La pêcheuse de palourdes ? La cuisinière ? La poissonnière ? La couturière ? Ou bien encore la gardienne des clés du cimetière ? ».



Irène devant la porte du cimetière

Irène, née Garnereau une veille de Noël de l'an 1920, c'est Irène Rousselle. Une Maritaise qui vit le jour dans la maison du noble Petit Labat où elle passera toute sa jeunesse en famille, partagée entre terre et estran.

Une histoire belge

Irène a 20 ans quand elle rencontre Ernest Rousselle, « un Français de Belgique » un réfugié, suite à la délocalisation des Forges et ateliers électriques de construction de Jeumont du groupe Empain sur La Rochelle face à l'avancée des troupes allemandes. « *Dire qu'ils avaient fui le Nord pour échapper aux Allemands et qu'à leur arrivée à La Rochelle, les Allemands étaient déjà rendus !* » ironise Irène. « *Enfin, ils ont bien fait, car un an après j'épousais Ernest. Mais sur dénonciation, le STO (service du travail obligatoire) me l'a bien vite enlevé. Direction Hanovre, où il restera un an et demi avant de s'échapper pour rejoindre le maquis belge. Si bien qu'en 1943, je suis partie le retrouver là-haut, en Belgique, où jusqu'à la libération j'ai vécu chez mes beaux-parents* ».

Irène tout azimut

Le retour à Sainte-Marie n'a pas été facile. Pendant trois ans, Ernest connaîtra plein de petits boulots avant d'intégrer l'administration des Ponts et Chaussées. Quant à Irène, outre son rôle de mère de famille (ils auront quatre enfants, trois filles, un garçon), « *elle ne restait pas les deux pieds dans le même sabot* ».

« *Avec six bouches à nourrir, l'estran et ses palourdes nous ont bien aidés. Ma carte de pêcheuse professionnelle m'autorisait à vendre ma récolte. Chauveau et Le Martray, où je me rendais à vélo, étaient mes deux coins de pêche favoris. Il m'arrivait même parfois de faire les deux marées, une tôt le matin, l'autre tard le soir. Pourquoi des palourdes ? Bien parce que c'est ce qui rapportait le plus. J'en ramassais jusqu'à 11 ou 12 kilos. Ça mettait du beurre dans les épinards ! Faut dire que pour nourrir convenablement mes enfants, j'aurais fait n'importe quoi.* »

En plus de la pêche, Irène travaillait comme vendeuse dans le magasin d'alimentation générale et poissonnerie de madame Menanteau.

Encore aujourd'hui, Irène est connue dans tout Sainte-Marie pour ses qualités de cuisinière : ses fagots de couteaux, ses tripes, sa mouclade, et d'autres recettes à faire frémir les ornithologues ! Dominique Chevillon, qu'elle considère comme « *un de ses drôles* », rapportant celle du cormoran en pâté : « *c'est bon, mais il faut enlever la peau !* » ou bien celle du jeune merle : « *bien gras, juste déniché, plumé et poivré et mis au four à l'intérieur d'une belle patate !* ».

Il y a encore quelques années, les sociétés (associations) la sollicitaient pour leurs banquets. « *Si les plats étaient plus nombreux qu'aujourd'hui, les menus ne variaient guère, avec huîtres, anguilles à la matelote, une ou deux viandes, légumes de saison, fromages et desserts. L'île flottante, ma spécialité. Fallait être jeune et en bonne santé, car ça durait jusqu'à 3 ou 4 heures du matin, et pas question d'être en retard chez madame Menanteau. Aujourd'hui, à 93 ans, je serais bien incapable de faire tout ça, même si des p'tits plats on m'en demande encore pas mal !* »

Irène, « la présidente de quartier » !

Veuve depuis 1984, Irène vit avec sa fille Jacqueline dans sa grande maison de la place Eude d'Aquitaine, à l'angle de la rue de l'Amérique. « *Retraitée, il m'a bien fallu trouver une occupation. Je ne pouvais pas me contenter de faire et de refaire le monde avec mes copines sur les bancs de la place ! Je me suis donc mise à confectionner des quichenottes : des grandes pour les adultes, des moyennes pour les baptêmes, des petites pour les poupées. Et ça a marché. J'en ai beaucoup vendu, et il arrive même encore que l'on m'en commande. Mais bon, alors qu'il me fallait une ou deux journées pour en réaliser une, maintenant, il me faut un mois ! Oui, je sais, j'exagère un peu !*

Comme beaucoup de retraitée j'ai intégré une association : le club des veuves que préside Yvette Lorca. J'étais de tous les voyages. On partait généralement une semaine, en juin, en car. Je me souviens d'être allée à Saint-Jacques de Compostelle… il pleuvait ! En Italie, au Portugal, à Strasbourg, etc. Aujourd'hui, ce n'est plus de mon âge !

Habitant à deux pas du cimetière, l'ancien, celui d'à côté de l'église, je me suis proposée pour ouvrir et fermer la porte d'accès au cimetière. Mon regretté chien, Orphie, m'accompagnait, tenant la clé dans sa gueule. Alors, si un matin la porte restai fermée, on se dira, tiens ce n'est pas normal. Allons donc voir ce qu'a la Irène !

Sinon, aujourd'hui, je ne fais rien d'autre, la télé, la lecture, je ne suis pas fan. Par contre les lotos, j'adore, et je gagne. J'ai au moins gagné dix téléviseurs, des robots, des cafetières, etc., à rendre Darty jaloux ! Depuis deux ou trois ans, il y a eu un coup de jeune autours de la place avec les arrivées de Laure et Olivier. Je les adore… et au moins, cela redonne un peu de vie et de gaieté dans le quartier. »



Irène et Orphie croqués par Benoît Perrotin

▸▸ Propos recueillis par Jean-Pierre Pichot

Bonne année 2014

avec la Communauté de Communes de l'Ile de Ré

Monsieur Lionel Quillet,
Président,
et les élus communautaires,

vous présentent leurs

Meilleurs Vœux

pour l'année 2014

et sont heureux de vous convier à la Cérémonie des Voeux,
le vendredi 17 janvier 2014 à 19h

dans la salle polyvalente du Bois-Plage-en-Ré

